

1 COLLECTIVITÉ, 15 COMMUNES

Chaumes-en-Retz, Chauvé, Cheix-en-Retz, La Bernerie-en-Retz, La Plaine-sur-Mer, Les Moutiers-en-Retz, Pornic, Port-Saint-Père, Préfailles, Rouans, St-Hilaire-de-Chaléons, St-Michel-Chef-Chef, Ste-Pazanne, Villeneuve-en-Retz, Vue



SOMMAIRE

01	La collecteLe traitement des ordures ménagères	
Environnement, déchets et	Les déchèteries	
développement durable	Les actions de communication	
developpement darable	Taxes et redevances	
	Développement durable	. p.8
02	Habitat	
	Agriculture et milieux natureis	. p.12
Amenagement du territoire	GendarmerieUrbanisme	
	Système d'information géographique	
U3	Zones d'activités économiques	
Économic et terrieme	Accompagnement des porteurs de projets et entreprises	
Economie et tourisme	Politique locale du commerce	-
	Animation économique	
04 Culture et sport	 L'Amphithéâtre Thomas Narcejac	p.23
	Le Sémaphore de la Pointe Saint-Gildas	p.24
Culture et sport	L quacertie	. p.20
	L'Aquaretz	
	La voile scolaire	
		·
05	Assainissement non collectif	
Gestion de l'Eau	Assainissement collectif	p.30
Gestion de l'Edd	Politique de l'eau	
	Mer et littoral	
06	CLIC	. р.36
	Point d'accès au droit (PAD)	p.36
Services à la famille,	Gens du voyage	
prévention et citoyenneté	Petite enfance	
	Enfance	
	Jeunesse	-
07	Transport scolaire	•
Transports at makilitá	Transport à la demande	
mansports et mobilite	Mobilités	. p.45
	I.	

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Président doit adresser aux maires des communes membres le rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération. Ce document synthétise sous forme d'articles, les compétences de la Collectivité et en détaille les principales réalisations menées. Ce rapport, dont un exemplaire est transmis à chaque conseiller municipal, doit faire l'objet d'une communication par le maire au Conseil municipal en séance publique et constitue pour les conseillers communautaires un outil pour communiquer sur les actions mises en œuvre par la Communauté d'Agglomération Pornic agglo Pays de Retz.

08 Participation citoyenne	Conseil de développement	p.48
09 Contrat local de santé	Mise en place et actions	p.50
10 Finances et commande publique	Fonctionnement et investissementsPhotovoltaïque	p.52 p.53
11 Ressources humaines	Évolution des effectifs	p.55



O1 Environnement & déchets



ENVIRONNEMENT et DÉCHETS

Pornic agglo Pays de Retz assure la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire. Suite à la fusion des deux anciennes collectivités, l'Agglomération doit harmoniser le mode de financement de la collecte des ordures ménagères (redevance ou taxe) sur l'ensemble de son territoire d'ici 2022.

LA COLLECTE

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la Communauté d'Agglomération a étendu les consignes de tri.

L'ensemble des emballages en plastique, acier, aluminium et carton sont à déposer dans le bac jaune.

Le verre, le papier et les emballages sont déposés sur le quai de transfert de la Communauté de Communes Sud-Estuaire à Saint-Père-en-Retz. Le verre et le papier sont ensuite acheminés vers les centres de recyclage. Les emballages sont envoyés au centre de tri Vendée Tri à la Ferrière (85) pour y être triés.

Whamanana CHIFFRES CLÉS announce

- 24 127,07 tonnes de déchets ménagers (hors déchèteries) collectées contre 23 419,15 tonnes en 2020, soit + 3 % (OM, verre, papiers, emballages recyclables).
- 187, 72 kg/hab DGF en 2021 contre 187,52 kg/hab DGF en 2020 pour les ordures ménagères, soit +0,1%.
- La collecte sélective (bac jaune, papiers et verres) s'élève à 112,39 kg/hab DGF en 2021 soit une hausse de 4% par rapport à 2020. Pour rappel, l'objectif 2025 du Plan régional de prévention et de gestion des déchets est de 102,1 kg/hab/an.
- Coût global collecte et tri: 3 859 457 € TTC (+3% par rapport à 2020) pour le secteur de Pornic (dont Villeneuve-en-Retz) et 752 477 € (+3,60%) pour le secteur Cœur Pays de Retz.

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères collectées sur l'agglomération sont traitées au sein de l'Eco Centre de Sainte-Anne à Chaumes-en-Retz.

28 153,85 tonnes d'ordures ménagères (contre 27433,26 tonnes en 2020, soit 2,6%) et **6 958,26 tonnes de déchets verts broyés** (contre 7 359 tonnes en 2020, soit -5,4%) ont été réceptionnées sur l'Eco Centre en 2021.

L'Eco Centre a permis en 2021 la production de :

- **9 641 tonnes de compost** normé NFU 44051 (contre 8715,5 en 2020, soit +10,6%).
- 14 852,29 tonnes de refus de tri qui ont été stockées sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Eco Centre (contre 15022,69 en 2020 soit -1,1%).

9 140,58 tonnes de compost ont pu être valorisées en agriculture en 2021 (contre 7 699,28 tonnes en 2020, soit +18,7%). L'intégralité du compost produit s'est avéré conforme à la norme. Le compost produit sur l'Eco centre a obtenu le label TERROM en mars 2020 (référentiel de certification d'un système d'assurance qualité pour les composts issus de tri-compostage ou de tri-méthanisation-compostage).

Pour le secteur de la CC de Pornic, le coût de traitement des ordures ménagères et des déchets verts sur l'Eco centre (marché GEVAL) a été de **675 651€ en 2021** contre 681 229€ en 2020, soit -0.8%.

Pour le secteur Coeur Pays de Retz le coût de traitement des ordures ménagères (marché GEVAL) a été de **114 189€ en 2021** contre 112 560€ en 2020, soit +1,45%.

La Communauté d'Agglomération est propriétaire et exploitante, au titre des installations classées, de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon sur la commune de St-Michel-Chef-Chef. Cette installation est fermée depuis le 30 juin 2009. L'Agglomération poursuit le suivi et l'entretien du site et de ses équipements dans le cadre du suivi post-exploitation. Elle poursuit également le suivi élargi des eaux souterraines autour de l'installation. Quatre campagnes de prélèvements sur 7 piézomètres autour du site ont eu lieu en 2021. Un hydrogéologue suit les résultats. Il propose l'implantation d'un nouveau piézomètre en aval pour affiner le suivi.

ENVIRONNEMENT et DÉCHETS

LES DÉCHÈTERIES

En 2021, Pornic agglo Pays de Retz compte **sept déchèteries intercommunales** : la Blavetière à Pornic, la Génière à la Plaine-sur-Mer, le Pont-Béranger à St-Hilaire-de-Chaléons, les Merles à la Bernerie-en-Retz, la Tartinière à Chaumes-en-Retz, Launay à Rouans et les Jaunins à Villeneuve-en-Retz intégrée en janvier 2020.

L'année 2021 a été marquée par l'ouverture de la nouvelle déchèterie du Pont-Béranger 2 à Saint-Hilaire-de-Chaléons et la mise en place de nouvelles filières de tri. Après 9 mois de travaux, elle a ouvert ses portes au public le 7 juillet 2021.

- En 2021, **491 472 passages de particuliers** (+29% par rapport à 2020).
- 45 953,72 tonnes de déchets ont été collectées en 2021 sur les déchèteries, soir une hausse de 44% par rapport à 2020. L'augmentation est principalement

liée aux dépôts de gravats ainsi qu'à l'activité de la nouvelle déchèterie de la Génière 2 qui, à elle seule, représente 39 % des déchets collectés en déchèterie. Pour le secteur de la CC de Pornic, le coût global d'exploitation des déchèteries (recettes déduites ferrailles et cartons) a été de 2 459 621 € contre 2 077 976 € en 2020 soit +18%. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation du tonnage de tout venant et de gravats, aux plages d'ouverture élargies (+ 7h00/semaine) sur la nouvelle déchèterie de la Génière 2, ainsi qu'à la révision des prix. La recette des matériaux permet néanmoins de compenser cette hausse des coûts d'exploitation.

Pour le secteur de Cœur Pays de Retz, le coût global d'exploitation des déchèteries (hors broyage et évacuation des déchets verts, recettes ferrailles et cartons) a été de **673 712€** contre 672 974€ en 2020, soit +0,1%.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de Pornic agglo Pays de Retz a été adopté le 5 Décembre 2019 pour une période de 6 ans. La mise en œuvre des actions s'étalera sur la période de 2020 à 2025.

- Aide au compostage individuel: depuis 2015, une aide financière pour l'achat d'un composteur dans le commerce par l'usager a été mise en place par la Communauté d'Agglomération. Depuis le 1^{er} janvier 2021, son montant à été doublé, pour atteindre 40€. Pour l'année 2021, 396 aides au compostage ont été allouées. En parallèle de cette action, la collectivité a décidé de proposer la mise à disposition d'un composteur pour chaque nouvelle construction. Cette action a permis d'équiper 50 foyers. On estime que ces opérations ont réduit de 74 Tonnes les déchets ménagers collectés en 2021.
- Compostage de quartier : pendant l'année 2021,
 5 premiers sites ont été identifiés équipés de composteurs collectifs.
- Mise à disposition des usagers des autocollants Stop Pub (autocollant disponible sur les deux sites de l'Agglo et à l'accueil des mairies).
- Partenariat avec le Réservoir (ex atelier du Retz emploi): une nouvelle convention a été signée en 2021. Le Résevoir a détourné 228 tonnes d'objets en 2021 sur le territoire de l'agglomération. Les quantités collectées ont augmenté de 22% par rapport à 2020. En moyenne, 41% de ces collectes sont réemployées, soit une réduction de 93 tonnes de déchets sur l'année 2021.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : en 2021, Pornic Agglo Pays de Retz a accompagné le restaurant scolaire de Chauvé dans ses actions de lutte contre gaspillage alimentaire, se soldant en une réduction de 28% des déchets alimentaires.

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

Des animations visant à sensibiliser les habitants sur leur production de déchets et à améliorer la collecte sélective ont également pu être réalisées (animations auprès des scolaires, visites de l'Eco Centre, événement « Tous au compost », Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, World Clean Up Day, animations « Recycler ses déchets au jardin », animations estivales).

- 109 animations sur le tri et la réduction des déchets ont été réalisées
- 2 610 personnes sensibilisées au total sur l'année 2021

ENVIRONNEMENT et DÉCHETS

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES: 11 766 103 € ♦

Charges générales : 8 404 978 €

Dotation aux amortissements: 1875 131 € Autres charges de gestion courante : 600 827 €

Charges financières : 372 415 € Charges de personnel: 505 848 € Charges exceptionnelles: 2 404 €

Provisions: 4 500 €

RECETTES: 17 616 853 € •

TEOM (taxe): 9 158 176 €

Produits des services : 2 488 573 € Dotations et participations : 1 058 485 € Produits financiers et divers : 38 372 € Reprise de subvention : 11 941 € Excédent reporté n-1 : 4 861 306 €

Résultat fonctionnement : + 5 850 750 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES: 3 545 149 €

Immobilisation en cours : 1 129 677 €

Remboursements d'emprunts : 1 259 104 € Immobilisation corporelles (ordinateurs,

terrains, containers): 1 045 070 €

Immobilisation incorporelles (logiciels, études,

films...): **39 543 €**

Reprise de subvention : 11 941 € Subvention d'équipement : 59 380 € Opération patrimoniale : 434 €

RECETTES: 5 092 878 €

Amortissement des immobilisations: 1875 131 €

Subventions d'investissement : 617 395 € Autre immobilisation financière: 27 765 €

Immobilisation en cours : 3 479 €

FCTVA: **377 255 €**

Affectation du résultat : 1 000 000 € Excédent reporté n-1: 1 191 419 € Opération patrimoniale : 434 €

Résultat investissement : + 1 547 729 €

REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES: 2386006€

Charges générales : 1 685 856 € Charges exceptionnelles: 269 551 €

Autres charges de gestion courante : 236 195 €

Charges de personnel : 139 495 €

Dotation aux amortissements : 54 102 €

Charges financières : 807 €

RECETTES: 2858642€

Vente de produits (REOM) : 2 133 935 € Subvention d'exploitation : 453 477 € Reprise de subvention : 18 575 € Produits exceptionnels: 10 310 € Produits financiers: 1 188 €

Excédent reporté n-1 : 241 157 €

Résultat fonctionnement : + 472 636 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES: 1719692€

Immobilisation corporelles: 73 449 € Immobilisation en cours : 1 615 455 € Reprise de subvention : 18 575 € Report déficit n-1 : 12 213 €

Résultat investissement : - 205 391 €

RECETTES: 1 764 443 € -

Affectation du résultat : 213 500 €

Amortissement des immobilisations : 54 102 €

FCTVA: 280 882 €

Subventions d'investissement : 1 211 752 €

Immobilisation en cours : 4 207 €

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2021 a été marquée par six actions :

Accompagnement des citoyens dans le développement projets photovoltaïques de - Convention avec l'association ALISEE afin de permettre le développement de projets citoyens de toitures photovoltaïques, Pornic agglo Pays de Retz a signé une convention avec l'association ALISEE et RECIT pour animer un réseau de citoyens souhaitant développer un projet de production d'énergie renouvelable collectif. Une réunion publique organisée le 7 octobre sur Chaumes-en-Retz a permis de présenter cet accompagnement devant une trentaine de participants. Depuis cette réunion publique, la communauté « Retz de Soleil » a vu le jour et travaille en partenariat avec la mairie de Chaumesen-Retz afin de développer un projet de toiture photovoltaïque sur un bâtiment de la commune. Montant de la convention de partenariat : 5 000 €



• Programme d'animations par Echos Nature à destination des écoles du territoire : 26 établissements scolaires et 7 centres de loisirs ont bénéficié d'une sortie Nature. 4 établissements scolaires ont participé à l'animation « escape game ». Au total, 761 enfants ont bénéficié de ce dispositif d'éducation et de sensibilisation à l'environnement en 2021. Somme engagée dans les animations scolaires : 10 162 €

- Semaines Européennes du Développement Durable 2021 : Pornic agglo Pays de Retz a participé aux Semaines Européennes du Développement Durable, du 18 septembre au 6 octobre 2021, en proposant aux habitants du territoire un programme d'animations en partenariat avec les acteurs du territoire engagés dans la thématique. 65 adultes et 16 enfants ont ainsi participé aux 8 animations proposées par l'Agglomération (ateliers cuisine durable, sorties nature, visites d'exploitation...). Coût des animations : 2 216 €
- Conseil en Energie Partagé : poursuite de l'accompagnement financier dans le Conseil en énergie partagée pour les communes de moins de 10 000 habitants. En 2021, six communes sont adhérentes à ce service, porté par le SYDELA. Subvention de l'Agglomération : 4 098,50 €
- à destination d'un séminaire Energie Climat à destination des élus et des techniciens du territoire et visites de sites : le 4 mars 2021, Pornic agglo Pays de Retz a proposé aux élus et aux techniciens du territoire une journée d'échanges et de témoignages. Cette journée de séminaire a été organisée en distanciel en raison de la crise sanitaire. 62 personnes y ont participé. A la suite de ce séminaire, une visite des installations photovoltaïques de la commune de Saint-Joachim a également été organisée le 3 juin 2021 pour le COPIL Développement Durable et les techniciens des communes. Subvention de l'Agglomération : 4 098,50 €
- Élaboration du premier rapport développement durable de l'Agglomération: issu des lois Grenelle, le Rapport de développement durable s'impose depuis 2011 aux collectivités et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 50 000 habitants. Plus qu'une réponse à une obligation, ce document doit être appréhendé comme un outil au service de l'action publique locale. L'Agglomération a ainsi réalisé son premier rapport 2019-2020. Celui-ci est disponible sur le site internet de Pornic agglo Pays de Retz.

O2 Aménagement du territoire



HABITAT

Mise en chantier des Résidences Jeunes Actifs (RJT)

La mise en chantier des 2 résidences jeunes actifs de Pornic et de Sainte-Pazanne a débuté au printemps. Une visite de chantier a été organisée le 10 septembre sur le site de Sainte-Pazanne en présence des élus de l'Agglomération, de CISN Résidences Locatives, du gestionnaire Adelis, du Conseil départemental et d'Action Logement.



• Élaboration de la convention sur le logement des travailleurs saisonniers

5 communes de Pornic agglo Pays de Retz sont labellisées communes ou station de tourisme : La Bernerie-en-Retz, La Plaine-sur-Mer, Pornic, Préfailles et Saint-Michel-Chef-Chef. Elles ont ainsi l'obligation de signer avec l'Etat une convention relative aux actions mises en place pour favoriser le logement des travailleurs saisonniers. De par son intérêt communautaire, l'Agglomération a piloté l'élaboration de cette convention. Au vu du diagnostic réalisé par l'ADDRN, 2 orientations stratégiques ont été retenues :

- renforcer le partenariat entre les professionnels du tourisme et les collectivités afin de faire émerger de nouvelles solutions;
- mieux informer, former et accompagner la ressource locale pour limiter les besoins en logement.

Ces orientations ont été déclinées en 3 grands objectifs qui seront poursuivis sur les 3 prochaines années :

- Améliorer l'état de la connaissance des enjeux/ besoins et des réponses à apporter en matière de logement pour les travailleurs saisonniers, notamment en mettant en relation les professionnels du tourisme du territoire;
- Poursuivre le développement des dispositifs existants ou en cours de création, pour offrir de nouvelles solutions d'hébergement;
- Intégrer la problématique des travailleurs saisonniers dans les différentes politiques publiques : formation et mobilités notamment.

Un travail entamé aux côtés des employeurs

Un questionnaire a été mis en ligne en avril 2021 à destination des employeurs de travailleurs saisonniers. L'objectif était de mieux appréhender les difficultés qu'ils rencontrent et de mettre en place des temps d'échanges réguliers avec l'Agglomération. 55 employeurs ont répondu au questionnaire, majoritairement situés sur le littoral, travaillant dans les secteurs de l'hôtellerie et restauration. Il est apparu que le logement n'était pas l'unique frein à l'embauche de travailleurs saisonniers, la mobilité et la qualification des candidats sont également des facteurs clés. Des temps d'échanges ont eu lieu en novembre et décembre afin de définir collectivement des pistes d'actions communes entre l'Agglomération et les employeurs. Ces échanges ont réuni une dizaine d'employeurs.

• Extension du dispositif d'hébergement chez l'habitant à l'ensemble du territoire

Avec le contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, de nombreux propriétaires n'ont pas souhaité continuer à accueillir des saisonniers ou apprentis dans leur logement. Néanmoins, 252 demandes de logements ont été formulées et le dispositif a permis de loger une cinquantaine de personnes. 65 solutions de couchage étaient proposées.

Lancement d'une étude de préfiguration pour une plateforme territoriale de rénovation énergétique

Dans le cadre du programme de financement national SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique), une étude de préfiguration a été lancée à l'échelle du PETR du Pays de Retz, afin de définir les conditions de mise en place et d'organisation d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) sur les EPCI du Pays de Retz.

En attendant les résultats de cette étude, une convention a été signée par Pornic agglo Pays de Retz avec l'association ALISEE, afin de permettre aux ménages de l'Agglomération de bénéficier d'informations et de conseils neutres et gratuits sur leurs projets de rénovation énergétique. Sur l'année 2021, cela représente près de 400 contacts téléphoniques et environ 80 rendez-vous sur les permanences proposées sur Pornic, Sainte-Pazanne et le reste du Pays de Retz.

Le coût global est de 16 000€ pour l'agglomération, qui a bénéficié d'une aide régionale permettant de financer près de 50% du coût de la convention.

Accueil des gens du voyage

Des aires d'accueil ont été mises à disposition de la SUNE SEISVENÉRO 100 € a été accordée à l'ADIL groupes de voyageurs durant la saison estivale afin d'accueillir les groupes familiaux et les grands passages (missions évangéliques). Malgré tout, une trentaine de stationnements illicites ont été enregistrés et a systématiquement enclenché des procédures d'expulsions.

En 2021, Pornic agglo Pays de Retz a dépensé 78 691,83 € pour l'accueil des gens du voyage et généré 2 040 € de recettes.

Les garanties d'emprunts en faveur de la production de logements locatifs sociaux

4 garanties d'emprunts ont été accordées par la Communauté d'Agglomération. Cela concerne 22 nouveaux logements sociaux (cela ne représente pas l'ensemble des logements sociaux produits sur l'Agglomération). Les prêts garantis représentent près de 780 000 €.

Subvention à l'ADIL

(Agence Départementale d'Information sur le Logement), qui a accueilli 49 personnes lors des permanences sur l'agglomération (Pornic, Sainte-Pazanne et Villeneuve-en-Retz). Pour rappel, l'ADIL apporte des conseils juridiques et financiers dans le domaine du logement, non facturés aux usagers du service.

Au total, plus de 600 consultations ont été sollicitées par des ménages de Pornic agglo Pays de Retz en 2021 (par téléphone, en permanences, courrier ou internet).

Bilan annuel du programme d'intérêt général « Bien Habiter en Pays de Retz »

26 dossiers pour des travaux de rénovation énergétique et 16 dossiers de maintien à domicile ont obtenu un accord de financement.

Les subventions versées par l'agglomération aux particuliers s'élèvent à 21 000 € en 2021.

AFFAIRES FONCIÈRES

Programme d'actions foncières : repérage des aisements

Dans le cadre de l'action n°1 du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2024, un travail a été engagé sur l'ensemble des 15 communes, afin d'élaborer un inventaire des gisements fonciers non bâtis. Le travail a été réalisé sur une année complète en lien avec les communes occasionnant, en moyenne, deux réunions d'échange avec chacune d'entre elles. Suite à ce travail, chaque commune a en sa possession des fiches récapitulatives par gisements, et la couche mise en ligne via le SIG sur leur espace GEO.

Observatoire foncier de l'habitat

Des réflexions, en lien avec le service SIG et le service instruction ADS de l'Agglomération, ont été menées sur la création d'un observatoire du foncier et de l'habitat. En plus de pérenniser les données récoltées lors du travail de recensement des gisements, cet outil à destination des communes aura pour objectifs :

- d'avoir un suivi de la conduite opérationnelle des objectifs du PLH,
- de se donner les moyens de répondre aux exigences de la Loi Climat et Résilience et aux objectifs du Zéro Artificialisation Nette (ZAN),
- d'améliorer les connaissances du marché foncier et de sa dynamique.

Cet outil devrait être présenté aux communes lors du dernier trimestre 2022.

Commission « Aménagement du territoire »

La commission aménagement du territoire s'est réunie 5 fois en 2021

AGRICULTURE ET MILIEUX NATURELS

Partenariat avec la Chambre d'Agriculture

La convention de partenariat pluriannuelle avec la Chambre d'agriculture arrivant à son terme en fin d'année 2021 (convention 2018-2021 d'un montant annuel de 16 800 € pour l'Agglo), la Mission Agriculture/milieux naturels a travaillé à la refonte et à la rédaction d'une nouvelle convention. Celle-ci a été définie sur 3 ans, de 2022 à 2024, et s'articule autour de 4 grandes orientations :

- · La préservation et la reconquête du foncier agricole,
- · Le maintien de l'économie agricole,
- L'adaptation au changement climatique et l'accompagnement des agriculteurs dans les transitions énergétiques et écologiques,
- · La communication autour de l'agriculture.
- Foncier agricole et naturel
- L'atlas cartographique des terres en friches, engagé en 2020 sur les 6 communes littorales du territoire (soumises à de forts enjeux de déprise agricole, de pression foncière et de cabanisation), a été finalisé au 1er semestre 2021, grâce à la mobilisation des exploitants agricoles.
- En 2021, l'Agglomération a de nouveau répondu à l'appel à projets du Département « Reconquête du foncier agricole » pour réaliser des actions de sensibilisation des propriétaires de foncier agricole non exploité suite au diagnostic des friches agricoles et a obtenu une subvention de 5000 €.
- Un des outils envisagés pour la préservation et la reconquête des espaces agricoles est le PEAN (Périmètre de protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains), dispositif départemental régi par le code de l'urbanisme. Celui-ci devrait être mis en œuvre en 2022
- L'Agglomération dispose d'une convention avec la SAFER pour l'utilisation de l'outil Vigifoncier, outil de veille et d'intervention foncière (5 184 €/an). Cet outil permet d'être informé de toutes les ventes de terrains en zones agricoles et naturelles. Elle peut ainsi interpeller la SAFER pour une intervention en préemption, dans le cas de ventes de terrain destinées à des usages autres qu'agricoles ou naturels, susceptibles d'impacter la préservation des espaces agricoles et naturels. Un rapport d'activité foncière est transmis chaque année par la SAFER. L'année 2021 a été marquée par le renouvellement de cette convention. 935 DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) ont été reçues et l'Agglomération est intervenue auprès de la SAFER

- sur 9 dossiers, dont 7 qui ont été jugés recevables par la SAFER pour faire l'objet de préemptions en révision de prix. Ces préemptions ont conduit au retrait de la de vente des parcelles.
- La mission suit également les études menées par les partenaires (Département, AURAN...) sur la séquence « Eviter-Réduire-Compenser » et sur la « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN).
- Installation / Transmission des exploitations agricoles : en 2021, 8 porteurs de projets agricoles ont été rencontrés.
- Vente directe, soutien et accompagnement des producteurs locaux
- Baromètre économique: le baromètre, mis en place dans le cadre de la crise sanitaire pour évaluer ses impacts sur l'économie locale, s'est poursuivi jusqu'au printemps 2021. Quatre exploitants agricoles ont été contactés dans ce cadre.
- Plaquette vente directe: elle a été mise à jour pour la nouvelle édition 2021-2022. Cette réédition a permis de recenser 82 producteurs locaux contre 54 dans l'édition précédente. A noter également: 10 producteurs en vente directe de la commune de Villeneuve-en-Retz (intégrée à l'Agglomération en 2020) ont rejoint la plaquette. L'ensemble des données collectées sur les agriculteurs en vente directe a permis d'alimenter l'observatoire agricole lancé en 2019.
- Mon Panier en Retz: Pornic agglo Pays de Retz a soutenu la boutique de vente en ligne de produits locaux « Mon Panier de Retz » créée en 2020. En 2021, elle a attribué une subvention de 3 000 € à l'Association Produit en Pays de Retz pour qu'elle puisse développer la communication autour de la plateforme.



Projet Alimentaire Territorial (PAT)

L'Agglomération participe au comité de pilotage du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Retz, porté par le PETR du Pays de Retz. En 2021, un plan d'actions a été défini autour de 5 enjeux majeurs :

- rendre l'alimentation de qualité et de proximité accessible à tous et limiter le gaspillage alimentaire,
- inscrire l'agriculture dans la transition climatique et dans les enjeux de santé publique,
- faciliter les débouchés aux producteurs et l'accessibilité aux mangeur-ses,
- sensibiliser l'ensemble des mangeur-ses à une alimentation saine et durable,
- pérenniser le foncier et les activités agricoles et profiter du renouvellement des exploitants pour impulser de nouvelles dynamiques.

Participation aux autres actions portées par l'agglomération

 La Mission Agriculture/milieux naturels participe et contribue aux différents projets portés par l'Agglomération ayant un lien avec l'agriculture : projets d'extension/création de zones d'activités portés par le service développement économique, projet de sentier des marais de Haute-Perche porté par le service mobilités, Plan Climat Air Energie Territorial et démarches liées, contrat territorial Eau Littoral Côte de Jade, avis sur les Plans locaux d'urbanisme.

Évolution des pratiques agricoles

En 2021, la Mission Agriculture/milieux naturels a participé au COPIL NATURA 2000 de la Baie de Bourgneuf - Marais Breton animé par le Syndicat mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB), au Comité consultatif de la Réserve Naturelle de la Pointe Saint-Gildas et au Comité de gestion de l'Espace Naturel Sensible de Port aux Goths / Portmain.

La Mission Agriculture/milieux naturels a également participé aux échanges avec les agriculteurs dans le cadre de l'élaboration du Plan d'actions sur les périmètres de captages d'eau potable de Gros Caillou et des Gâtineaux, porté par Atlantic'Eau.

GENDARMERIE

Pornic agglo Pays de Retz assure la prise en charge de l'hébergement des renforts de gendarmerie pendant la saison estivale. En 2021, les coûts d'hébergement pour juillet et août s'élevaient à **78 534,45 €**, soit une hausse de 5 763,87 € par rapport à 2020.



URBANISME

Le service instruction ADS a enregistré en 2021 une augmentation très importante de son activité. Le nombre de dossiers instruits a atteint un chiffre record depuis la création du service instructeur, dépassant les **9 500 dossiers** (contre 7422 en 2020).

L'année 2021 a également été marquée par la

préparation de la **dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme** (afin de tenir l'objectif du 01/01/2022 fixé par l'article L.423-3 du Code de l'urbanisme issu de la loi ELAN), nécessitant l'acquisition d'outils métiers, de formations et une réorganisation des méthodes de travail.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Base Adresse Locale (BAL) :

La loi 3DS reconnaît les communes comme autorité compétente sur l'adresse. Les communes doivent ainsi diffuser leurs adresses afin d'alimenter la base adresse nationale (BAN). Le service SIG a mis en place une application permettant aux communes de créer l'ensemble des points adresse et des nouvelles voies communales. Chaque référent adresse communal peut ainsi, à partir de l'application SIG, déclaré ou validé les adresses de la commune. Les informations de la base adresse locale seront ainsi transmises à la base adresse nationale. Chaque acteur de l'adresse (IGN, La Poste, les secours, éditeurs GPS ...) pourra ainsi disposer d'une donnée fiable centralisée dans la BAN.

Habitat :

Dans le cadre du Programme d'Actions Foncières :

- accompagnement du service habitat pour le développement de stratégies foncières communales.
- développement des outils pour la mise à disposition des gisements fonciers constitués par le service habitat et possibilité d'actualisation des mutations possibles de ces gisements par les communes de Pornic agglo Pays de Retz.

La mise en place de ces outils permet de disposer d'un outil de communication commun entre l'agglomération et les communes.

Schéma directeur défense incendie :

Dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur de défense incendie, le service SIG sollicite les services pour constituer ou compléter les bases de données nécessaires au bureau d'études. La collecte des données existantes constitue l'étape clé afin d'identifier les risques et définir les besoins actuels et futurs de protection incendie.

Défense incendie :

Développement de l'application GEO Défense Incendie

afin de permettre au Pôle Eau de suivre en temps réel l'état d'avancement des prestations réalisées par notre délégataire. Le délégataire complète l'ensemble des mesures effectuées sur les poteaux incendie lors des contrôles de débit/pression avec une tablette terrain. L'application permet également de saisir les éléments de maintenance à réaliser sur chaque hydrant et d'identifier si un poteau incendie est indisponible. Chaque poteau incendie dispose ainsi d'une fiche d'identité.

Diagnostic Assainissement Collectif (AC):

Développement de l'application Diagnostic AC qui permet de compiler l'ensemble des éléments de diagnostic du réseau réalisé par les délégataires et le service AC de Pornic Agglo. Ainsi, le service AC planifie les différents programmes de travaux à réaliser sur le réseau d'assainissement.

Patrimoine Ville de Pornic :

Dans le cadre de la révision du PLU de la ville de Pornic, développement d'une application pour le service patrimoine permettant de recenser l'ensemble du patrimoine bâti et des éléments paysagers de la ville de Pornic.

Renforcement du service :

Au regard de la charge du travail du service, une technicienne SIG est venue renforcer l'équipe le 8 septembre. Ses premiers mois de mission ont été consacrés au suivi et à l'amélioration du projet de Base Adresse Locale et à l'accompagnement du service Mobilités sur la navette estivale, les circuits de randonnées et le schéma directeur des modes actifs.

CHIFFRES CLÉS vuuuuuu

- · 19 applications disponibles
- 260 utilisateurs

O3 Économie & tourisme



ÉCONOMIE ET TOURISME

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

· Commercialisation:

Les 26 zones d'activités sont caractérisées par deux modes de gestion différents :

- En régie, par le service développement économique de l'Agglomération (20 ZAE);
- En concession d'aménagement, par LAD-SELA (6 ZAE).

Sur l'année 2021, 9 zones d'activités faisaient encore l'objet de disponibilités foncières. La surface vendue, en 2021, s'élève à **35 991m². 14 lots** ont été vendus sur l'année 2021 permettant l'implantation et/ou le développement d'entreprises sur les zones d'activités :

Zones d'activités communautaires	Mode de gestion	Nombre de lots vendus	Nombre de lots restants
La Blavetière	En concession	0	1
La Chaussée	En concession	1	1
Butai	En concession	6	Fin de commercia- lisation (2022)
Pré Boismain	En concession	1	1
Val St-Martin	En concession	0	5
La Gateburière	En régie	1	Fin de commercia- lisation (2022)
PAPB 2	En régie	3	1
Bel Air	En régie	2	Fin de commercia- lisation (2022)
Les Minées	En régie	0	Fin de commercia- lisation (2022)

En 2021, **58 108m², 24 lots** ont fait l'objet d'une réservation.

Sur l'année 2021, le service développement économique a accompagné **174 prospects ayant exprimé une recherche de terrain ou de local** (source : AGDE).

Un projet d'implantation d'une déchèterie professionnelle a été accompagnée par le service. Ce projet doit permettre d'apporter des solutions aux professionnels du BTP pour leur obligation réglementaire et de disposer d'un outil indispensable pour l'économie circulaire.

Gestion, entretien et animation :

En partenariat avec le Club d'entreprises Cœur de Retz Entreprises, des comités de site sont organisés une fois par an pour réunir l'ensemble des dirigeants d'entreprises implantés sur chaque zone d'activités.

Les objectifs de ces rencontres sont :

- D'échanger sur leurs problématiques liées à leur activité ou à la vie sur la zone d'activités,
- De proposer la mise en place d'initiatives collective sur des thématiques variées,

- De mettre en réseau, entre eux, les dirigeants d'entreprises,
- D'informer les dirigeants des évènements à venir etc. Compte tenu du contexte sanitaire, un seul comité de site a été organisé sur l'année 2021.

Aménagement :

Des travaux de requalification de la zone conchylicole du Marais sur la commune de la Plaine-sur-Mer ont été réalisés d'octobre à décembre 2021 :

- Réhabilitation de la voirie, des réseaux d'eaux usées et pluviales et des accotements,
- · Création de places de stationnement.

Les objectifs de ces travaux étaient :

- D'améliorer les conditions d'accessibilités pour les entreprises et les clients,
- De renforcer l'attractivité économique et touristique de cette ZAE.

Le coût de ces travaux est d'environ **116 000€**, financé à 100% par Pornic agglo Pays de Retz.

Afin de répondre aux nombreuses demandes d'implantation d'entreprises sur le territoire et à la raréfaction du foncier, les études d'aménagement se poursuivent pour l'extension des zones d'activités, comme celles situées à St-Michel-Chef Chef (Princetière Sud) ou à St-Hilaire-de-Chaléons (Pont Béranger 3). Des études de faisabilité pour l'extension d'autres zones artisanales du territoire à Rouans (Mottay), à Ste-Pazanne (BeauSoleil Nord), à Chauvé (Bel Air), à La Plaine-sur-Mer (La Musse), sont également menées en concertation avec les communes. Cependant, certaines études lancées sont confrontées à de nouvelles problématiques environnementales (zones humides, espèces protégées) et ont été soit retardées dans le calendrier de mise en œuvre, soit abandonnées lorsque l'impact sur le milieu naturel ne pouvait être évité ou compensé. C'est le cas pour les projets de la zone de l'Europe à Pornic, des Duranceries à Pornic ou encore de Beauséjour à Port-St-Père.

Un partenariat avec la SAFER « Société d'aménagement foncier et d'établissement rural » est mené pour réaliser les acquisitions foncières en lien avec les projets d'aménagement.

• Stratégie foncière :

La stratégie foncière a été approuvée début 2021. L'objectif de la stratégie foncière est d'amener un nouveau modèle de développement qui s'attache à promouvoir pour le territoire une offre économique plus performante, plus efficiente et plus durable en matière d'utilisation du foncier.

Les actions menées en 2021:

- élaboration d'une cartographie fine des gisements fonciers des ZAE;
- mise en place d'objectifs dans le cadre de la commercialisation/implantation sur le foncier public (réflexion sur la mutualisation, optimisation du site, ratio de 30% d'emprise bâtie, complémentarité de l'implantation...);
- sensibilisation des propriétaires de gisements pour valoriser les fonciers à fort potentiel. Plus de 10 entrepreneurs/propriétaires ont été accompagnés en 2021.
- élaboration de l'Appel à Projets « Villages d'entreprises » pour promouvoir le développement de villages d'artisans ou tertiaire sur les Zones d'Activités Économique. Le lancement de l'AAP est prévu sur le premier trimestre 2022.
- mobilisation et contractualisation avec l'Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique dans le cadre de l'acquisition d'une friche artisanale sur la Zone d'Activités du Butai à Chaumes-en-Retz. L'objectif étant de réhabiliter la parcelle et de l'intégrer

- dans l'AAP « Villages d'entreprises » pour la réalisation d'un village d'artisans.
- structuration d'un observatoire économique (foncier/ immobilier) grâce à un réseau de partenaires spécialisé en immobilier d'entreprise dont notamment :
 - o Atlantique Expansion;
 - o Arthur Loyd;
 - o Blot Immobilier.

Urbanisme :

Accompagnement des communes pour la révision ou modification des PLU (5 en 2021) : Port-Saint-Père, Vue, Chaumes-en-Retz, Pornic, St-Hilaire-de-Chaléons :

- cohérence avec la stratégie économique de l'agglomération,
- analyse des zonages économiques au regard de la faisabilité opérationnelle,
- adaptation des règlements en zones d'activités pour une meilleure prise en compte des demandes et difficultés rencontrées par les entreprises lors de leur projet de construction ou d'agrandissement.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET ET ENTREPRISES

Création / reprise :

Pornic agglo Pays de Retz soutient la création-reprise d'entreprises par l'accompagnement personnalisé des porteurs de projets.

Accompagnement individuel: 133 porteurs de projets ont fait l'objet d'un rendez-vous d'accueil et d'orientation par le service développement économique en 2021. Parmi ces porteurs, 33% ont contacté l'Agglomération pour une demande de prêt d'honneur Initiative (18 prêts d'honneur décaissés, 16 projets présentés et acceptés en Comité d'engagement soit 189 000€). Par ailleurs, l'Agglomération évalue à 65 le nombre de porteurs qui ont fait l'objet d'un accompagnement par un ou plusieurs des autres membres du réseau des partenaires institutionnels de Pornic agglo Pays de Retz: 32 par la Boutique de gestion pour entreprendre, 16 par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (6 mois de permanence), 13 par Compétences, 13 par l'ADIE. La présence des partenaires de la création représente 80 permanences sur l'année.

De nouvelles permanences avec la chambre des métiers et de l'artisanat (depuis juin 2021) et France active (septembre 2021) viennent compléter l'offre d'accompagnement individuel en proximité.

Accompagnement collectif : toujours dans une logique de développer une offre de service en proximité, des

réunions d'information, ciblées sur les porteurs de projets, ont été mises en place :

- Les étapes incontournables de la création d'entreprises a également été testée, en partenariat avec la BGE : sur 6 mois, 3 sur Pornic, 2 sur Sainte-Pazanne, 36 porteurs de projets informés ;
- Les outils pour sécuriser sa reconversion professionnelle, co-animation Transition pro et le CEP: 3 réunions avec 5 à 10 participants.

• Entreprises en développement :

Le service développement économique a eu plus de 300 contacts qualifiés en 2021 avec des établissements déjà implantés sur le territoire. Ces contacts ont abouti à des prestations de conseils sur différentes thématiques :

- recherche d'aides financières.
- · recherche foncière et immobilière,
- suivi de projet d'implantation,
- · sensibilisation au gisement foncier et immobilier,
- développement de nouveaux projets : mise en relation, étude de marché, règlementation, etc.
- recherche d'informations sur la Fibre.

· Aides directes aux entreprises :

Dans le cadre de sa politique de soutien aux entreprises, Pornic agglo Pays de Retz a contractualisé avec la Région Pays de la Loire pour mettre en place **trois aides directes** à destination des entreprises directement impactées par la crise sanitaire:

- un fond d'urgence-TPE : 34 dossiers déposés pour un montant de subvention total de 82 200 €
- une aide à l'investissement : 49 dossiers déposés pour un montant de subvention total de 186 702,06 €
- une aide au conseil : 9 dossiers déposés pour un montant de subvention total de 10 880 €

LA POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

Soutien technique aux communes dans leurs projets de développement commercial :

Pornic agglo Pays de Retz apporte un soutien aux communes dans la définition de leur stratégie commerciale ou dans l'élaboration d'étude de faisabilité commerciale (étude de programmation, soutien au montage d'opérations, etc.). Deux études de développement commercial se sont poursuivies en 2021 :

- la commune de Cheix-en-Retz, pour une étude de développement commercial sur son centre-bourg;
- la commune de Pornic, pour la restructuration commerciale de la Ville-Haute.

L'Agglomération a finalisé l'accompagnement de trois communes sur leur stratégie de développement commercial :

- la commune de Préfailles, pour le projet de réaménagement du centre-bourg et la stratégie commerciale de la Pointe St-Gildas;
- la commune de Vue, pour une étude de développement commercial sur le centre-bourg;
- la commune de Chaumes-en-Retz, pour une étude de développement commercial sur ces trois centralités.

Ces études pourront donner lieu à des accompagnements pré-opérationnels en 2021 et 2022.

En parallèle, Pornic agglo Pays de Retz a accompagné directement les communes dans leur planification commerciale, à travers :

- une aide à la programmation pour les cellules commerciales dites du « Passage du Rocher » à Pornic;
- un appui à la définition des linéaires commerciaux dans le cadre de la révision du PLU de Pornic.
- des préconisations d'orientation et d'aménagement pour les ZACOM de Pornic en vue d'assurer une

- bonne complémentarité entre zones périphéries et centre-ville;
- l'analyse du futur Règlement Local de Publicité de Pornic et la rédaction de l'avis PPA dans le cadre de son approbation;
- un appui pour le projet du maintien d'un restaurant sur la commune de Sainte Pazanne.

Lancement des études Shop'In sur Pornic et Sainte-Pazanne :

Petites Villes de Demain, les communes de Pornic et Sainte-Pazanne ont bénéficié d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, prise en charge par la Banque des Territoires, pour apprécier objectivement les impacts de la crise sur l'appareil commercial, disposer d'une image des fragilités existantes et de leur évolution possible et pour se donner les moyens d'adapter leur politique d'intervention. Les études Shop'In ont ainsi été lancées officiellement à la fin de l'année 2021.

Accompagnement de projets commerciaux structurants:

- En vue du passage en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) du projet de réhabilitation de l'Intermarché de La Plaine-sur-Mer, analyse fine de la demande du pétitionnaire pour s'assurer d'une prise en compte efficiente de la stratégie foncière économique et d'une complémentarité avec l'offre commerciale du centre-ville.
- Suivi du projet de réhabilitation du bâtiment dit du « Rocher du Lion » à Pornic, dont le conseil sur la nature des activités à implanter.
- Suivi du projet de réhabilitation du bâtiment dit du « Mobiclub » à Pornic, dont le conseil sur la nature des activités à implanter et aide à la commercialisation (renvoi de prospect identifié).

L'ANIMATION ÉCONOMIQUE

Pornic agglo Pays de Retz est en charge de l'animation économique du territoire. Celle-ci se caractérise par l'organisation de plusieurs événements sur l'année avec des partenaires. En 2021, ce sont **plus de 50 évènements** qui ont été organisés autour de 5 thématiques prioritaires :

- · Création-Reprise
- Numérique
- Innovation
- Emploi
- Economique circulaire

Ces manifestations conçues comme des temps d'information, de formation et de réseautage ont suscité plus de 500 inscriptions et mobilisé près de 100 intervenants.

Trois temps forts:

- la soirée numérique du 7 septembre,
- · le forum de la création reprise le 23 septembre,
- le printemps de l'innovation en octobre et novembre.
- La Chambre de commerce et d'industrie de Nantes St-Nazaire: la CCI et Pornic agglo Pays de Retz ont souhaité mener des actions conjointes sur l'économie circulaire. Ce parcours a débuté en 2021 avec l'organisation d'une première Matinale Economie Circulaire, qui a réuni 24 entreprises au tiers-lieu « La Bernitude ». À l'issue de cette réunion, 10 diagnostics individuels ont été menés par la conseillère environnement de la CCI.
- La Chambre de métiers et de l'artisanat de Loire-Atlantique: Pornic agglo Pays de Retz et la CMA ont lancé une nouvelle édition de CAPEA Numérique, dont l'objectif est de proposer des formations collectives et individuelles aux entreprises pour développer leur performance numérique. 8 entreprises ont bénéficié de ce temps de formation. En parallèle, la CMA a organisé plusieurs réunions d'information à destination des artisans.
- Petit déjeuner « Anticiper sa transmission d'entreprise » le 16 novembre 2021 (5 entreprises)
- Formation « Hygiène et sécurité des aliments à destination des saisonniers » le 25 mai 2021 (9 salariés).

Le Work in Pornic :

L'année 2021 a été marquée par l'ouverture du Work in Pornic au 1^{er} mars 2021 avec l'installation de ses premiers locataires en pépinière et hôtel d'entreprises. Au cours de l'année, le comité d'engagement s'est réuni à 4 reprises examinant 6 demandes : 4 accords (Nicolas

Queffelec, Atlantic Soft, Atelier Kréa, Ronan Mabileau Avocat), 1 accord sans suite et 1 refus.

Après 10 mois d'ouverture, la pépinière d'entreprise affiche un taux d'occupation de 50 % (avec 3 entreprises en pépinière et 2 en bureau relais ou coworking mensuel). L'hôtel d'entreprise héberge 6 sociétés, représentant 33 % de surface d'occupation.

L'espace coworking – salles de réunion, quant à lui, a débuté son activité au mois d'avril 2021 malgré un contexte de mesures sanitaires restrictives. Début mai, la levée des restrictions a permis l'accroissement régulier de l'activité avec l'accueil de coworkers permanents et saisonniers ainsi que la location de salles de réunion.

Observations sur 1ère période d'utilisation :

- Intérêt particulier des usagers pour les bureaux privatifs,
- Augmentation de la fréquentation du coworking sur les périodes de vacances,
- 87 % de réalisation des recettes locatives estimées.

Répartition des recettes par type de prestation :

- 40 % Coworking longue durée (durée d'un mois minimum),
- 40 % Coworking ponctuel (entre une demi-journée et 10 jours).
- 20 % réservation salles de réunion.

• Forum Entreprendre:

La seconde édition du Forum entreprendre s'est tenue le 23 septembre 2021, à Pornic. Elle a mobilisé 150 experts institutionnels et privés de l'accompagnement à l'entrepreneuriat soit 57 structures (28 institutionnels, 21 privés, 8 réseaux d'entreprises) autour de 30 stands et 19 ateliers thématiques. 150 porteurs de projets s'y sont rendus, et ont participé aux ateliers (250 inscriptions enregistrées soit une participation moyenne de 20 personnes par atelier).

Printemps de l'innovation :

La troisième édition du Printemps de l'Innovation s'est tenue du 12 octobre au 5 novembre 2021. Le service Développement Economique a organisé 11 manifestations, sur les 68 proposées au niveau régional : des conférences, temps d'échanges et ateliers. Ceux-ci ont réuni plus de 100 participants.

· Candidatures aux Appels à Projets :

Deux candidatures ont été préparées et déposées en réponse à des appels à projets nationaux :

- le projet WIP family, AMI Fabrique de territoire en juin 2021, ANCT
- le projet Inclusion Numérique TPE, AMI Banque des Territoires. Pornic agglo Pays de Retz a été retenue comme lauréate à cet AMI en avril 2022.



LE TOURISME

L'Office de Tourisme Intercommunal de Pornic (OTI) a été créé en 2016 avec le statut EPIC (Etablissement Public d'Intérêt Communautaire) et possède une bureau principal à Pornic et six bureaux d'information touristique (BIT) à La Bernerie-en-Retz, La Plaine-sur-Mer, Les Moutiers-en-Retz, Préfailles, Saint-Michel-Chef-Chef et Villeneuve-en-Retz (depuis le 1er janvier 2020).

Équipe :

En 2021, **22 personnes** composent l'équipe à temps plein. Equipe renforcée de **sept saisonniers** pendant la période estivale pour assurer l'acueil et l'information, les visites guidées, la promotion et la commercialisation des offres touristiques.

Fréquentation en 2021 :

Après une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire, la fréquentation repart à la hausse en 2021 avec **73 500 visiteurs accueillis (+10,20 % par rapport à 2020)**.

Les demandes d'information et les réservations ont également augmenté (+10,70 % par rapport à 2020) :

- À l'accueil des bureaux : 64 580 demandes enregistrées en 2021 (+14,35 %),
- Par téléphone : 15 310 (-2%),Par e-mail : 1 020 (+5,15 %).

Pays de Retz sont en grande majorité Français (à 96 %). Ils viennent pour la plupart de la Région Pays de la Loire (65 %).

En 2021, les touristes sur le territoire de Pornic agglo

Le vélotourisme plébiscité :

Deux grands itinéraires de vélotourisme désservent la Destination Pornic : la Vélodyssée et la Vélocéan. 140 600 passages ont été enregistrés pour l'année 2021 soit une hausse de 33,10% par rapport à 2020, dont 57 890 à Saint-Michel-Chef-Chef (+27,3%) et 82 710 à Préfailles (+37,5%).

Communication numérique :

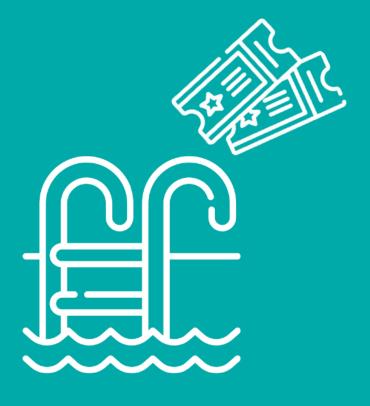
- +28,30 % de visites sur le site : www.pornic.com
- + 835 abonnés sur Facebook,
- + 32 550 followers sur Instagram

NI MANAGE CHIFFRES CLÉS MANAGEMENT

- TAXE DE SÉJOUR: 1 243 669 € en 2021 (+ 40 % par rapport à 2020, + 17 % par rapport à 2019) dont 1 036 227 € générés sur le littoral et 104 100 € sur le rétro-littoral (ex Cœur Pays de Retz + Villeneuve-en-Retz)
- NUITÉES: 5,1 millions de nuitées touristiques en 2021.



O4 Culture & sport



L'AMPHITHÉÂTRE THOMAS NARCEJAC

L'Amphithéâtre est une salle de spectacles pluridisciplinaire mais aussi un lieu de rencontres et d'échanges. En 2021, **9 spectacles professionnels** ont été programmés par Pornic agglo Pays de Retz, dont seulement 5 ont pu être maintenus au vu du contexte sanitaire.

Spectacle	Partenaire	Date programmée	Conditions d'accueil
Ilyes Djadel (humour)	Cie Café-Théâtre	22/01/21	Annulé Covid
Winter is coming (théâtre)	Le Grand T	11/02/21	Annulé Covid
Prélude en bleu majeur (jeune public)		25/02/21	Annulé Covid
ExCentriques (acrobaties)		13/03/21	Annulé Covid
Dédale (danse)	Musique et Danse 44	21/05/21	Jauge COVID 35%
Who is Who (concert)		09/10/21	Pass sanitaire + 12 ans
Walk (danse)		05/11/21	Pass sanitaire + 12 ans
Phèdre ! (théâtre)	Le Grand T	18/11/21	Pass sanitaire + 12 ans
Anne Pacéo (musique)	Rock'ndal	04/12/21	Pass sanitaire + 12 ans

Utilisation de l'Amphithéâtre

En 2021, le taux d'occupation du théâtre est réparti entre Pornic agglo Pays de Retz à 58,91 %, les associations à 10,08 %, les établissements scolaires à 31,01 %. La mise à disposition du lieu pour les associations du territoire et les établissements scolaires est toujours majoritairement gratuite. L'utilisation du théâtre a été dédiée cette année pour 47,98 % aux spectacles,1,70 % aux réunions ou conférences et 50,31% à la maintenance technique et valorisation du lieu (révision des gradins et perches, réfection du plateau, mises aux normes pmr, entretien

du parc lumières et micros, vérifications de sécurité obligatoires, peintures et réparations diverses, etc.).

Travail avec les partenaires :

Malgré un contexte contraint, l'Amphithéâtre Thomas Narcejac a maintenu le lien avec ses partenaires : Le Grand T, Musique & Danse 44, la Cie du Café-Théâtre de Nantes, l'Association Rock'n Dal à Chauvé, le Collectif Spectacles en Retz de St-Hilaire-de-Chaléons, les salles de spectacles du territoire et la délégation du Pays Retz du Département.

RECETTES: 4 653 €

Produits des services : 3 171 €

Revenu location amphithéâtre : 1 107 €

Produits exceptionnels: 375 €

_Nummum CHIFFRES CLÉS

• Coût de la programmation : 33 000€ initialement, mais seulement 13 784,25 € utilisés en raison des annulations

• Coût de la communication : 16 000€ initialement, mais seulement 7 060,35 € utilisés en raison des annulations

Taux de fréquentation : 49,55 %

Recettes billetterie: 4 093 €

DÉPENSES : 207 044 € **-**

Charges générales : **92 264 €**Charge de personnel : **95 705 €**Charges financières : **18 585 €**Charges exceptionnelless : **490 €**

Total: - 202 391 €

NVESTISSEMENT : 125 124 €

Remboursement d'emprunt : **50 000 €** Achat de matériel (pupitre de commande

lumière, micro etc) : 18 694 €

Travaux : **56 430 €**

LE SÉMAPHORE DE LA POINTE SAINT-GILDAS

Le Sémaphore de la Pointe Saint-Gildasà Préfailles est riche d'un patrimoine historique maritime et militaire. Cet espace dispose de plusieurs salles permettant des expositions permanentes et temporaires.

La fréquentation est repartie à la hausse en 2021 après une année 2020 marquée par une baisse de 50 % des entrées payantes et de 82 % des visites de groupes.

En chiffres:

- 2 817 entrées payantes en 2021 soit + 5,1 % par rapport à 2020
- 1 939 entrées gratuites (exposition temporaire)
- 27 groupes scolaires et adultes contre 16 en 2020 (soit +140 %)

« Les voiliers jouets, reflet d'une époque », thème de l'exposition temporaire 2021

En 2021, l'exposition temporaire proposée au Sémaphore permettait d'admirer des bateaux-jouets sortis des ateliers des grandes marques françaises (Deffain, Borda, Nova, Giraud-Sauveur, Vogu'enmer et Tirot...) et remis au goût du jour par des collectionneurs. Au vu du succès rencontré auprès des visiteurs et passionnés, il a été décidé de maintenir l'exposition sur la période d'ouverture 2022.

• Deux conférences nocturnes :

Durant l'été, deux conférences nocturnes se sont tenues, l'une le mercredi 21 juillet sur le thème « Petits et grands mystères de la Mer » animée par Guy Le Moing ; la seconde le mercredi 11 août sur le thème « Voiliers jouets : jouets pour les enfants, passions pour les adultes » animée par Jean-Yves Laigle et Stéphane Brégeon.

FONCTIONNEMENT _____

RECETTES: 14 198 € -

Entrées billetterie : 11 291 € Vente à la boutique : 2 907 €

DÉPENSES : 72 566 € 🗧

Charges générales : 29 637 €
Charges de personnel : 40 764 €
Charges financières : 942 €
Amortissement : 1 223 €

Total: - 58 368 €

INVESTISSEMENT -

RECETTES: 1 223 €

Amortissement: 1 223 €

DÉPENSES : 61 333 € •

Remboursement d'emprunt : 20 883 €

Travaux : **40 450 €**

Total: - 60 110 €



L'AQUACENTRE PORNIC

Fréquentation

En 2021, l'Aquacentre a fonctionné en mode dégradé de janvier à juin (soit pendant 23 semaines) avec seulement trois demies-journées d'ouverture par semaine. Le centre aquatique a rouvert pleinement à compter du 9 juin 2021 et il aura fallu attendre le 13 septembre pour une reprise complète des activités.

De ce fait, la fréquentation annuelle est **en hausse de 1,6 % par rapport à l'année 2020**, mais en baisse de 52 % par rapport à 2019 (année « normale »).

Activités

De janvier à juin, seul l'accueil des publics prioritaires et deux séances d'aqua bien-être ont été maintenus. Les activités ont généré moins de recettes : -6,5 % par rapport à 2020.

Des mesures compensatoires avaient été mises en place pour les abonnés n'ayant pu profiter de leurs avantages du fait des fermetures en 2020-2021. Ces mesures représenteraient une perte de recettes de 43 458 € sur 2021.

CHIFFRES CLÉS

• 50 833 entrées en 2021, contre 50 020 en 2020 et 106 172 en 2019.

Nouveautés 2021:

- Mise en place d'une carte au trimestre à partir de septembre 2021 (tarifs dégressifs),
- Création d'une carte « activités » regroupant l'aquagym, l'aquabike et carte natation adultes.

RECETTES : 246 781 € **-**

Produits des services : 194 396 €

Dotations, subventions et participations : 17 903 €

Atténuation de charges : **32 285 €** Produits exceptionnels : **2 197 €**

DÉPENSES : 1 130 679 € -

Charges générales : 431 207 €
Charges de personnel : 601 017 €
Charges financières : 96 206 €
Charges diverses : 2 249 €

Total: -883 893 €

NVESTISSEMENT : 270 127 € ←

Remboursement d'emprunt : 227 150 € Achat de matériel (dont logiciel) : 8 603 €

Travaux : **34 374 €**



L'AQUARETZ SAINTE PAZANNE

L'Aquaretz, à Sainte-Pazanne, fait l'objet d'un contrat de délégation de service public (DSP) entre la société Vert Marine et Pornic agglo Pays de Retz. La DSP a été renouvelée pour une durée de 5 ans en juin 2019.

En 2021, l'Aguaretz a été ouvert du 4 au 17 janvier (uniquement pour les scolaires et l'école de natation), puis fermé pour cause de Covid-19 jusqu'en mai. Puis réouverture progressive :

- à partir du 19 mai, reprise de l'école de natation uniquement,
- à partir du 25 mai, reprise des scolaires avec jauge,
- à partir du 9 juin, réouverture avec jauge maximum à 50 % et pass sanitaire obligatoire à partir du 21
- à partir du 1er septembre, retour à la normale.

Fréquentation:

Scolaires: 21 écoles, 2 collèges et 1 IME ont pu profité de cours de natation dans le cadre des cours d'Éducation Physique et Sportive. Au total, 10 902 élèves ont été accueillis, dont 8 933 primaires et 1 962 collégiens. Soit une baisse de 30 % par rapport à 2020.

CHIFFRES CLÉS

- 17 781.42 € investis dans des travaux en 2021 (renouvellements techniques et de matériel).
- 83 800,65 € de recettes grâce aux pass, contre 92 618,65 € en 2020 soit - 9,5 %
- 94 % de satisfaction

Baigneurs: 58 856 baigneurs ont fréquenté l'Aquaretz en 2021, un chiffre en légère augmentation par rapport à 2020 (+ 2,46 %).

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est néanmoins en baisse par rapport à l'année précédente, s'élevant à 362 376,30 € (-2,72 % soit - 9 849 €). Cette perte s'explique notamment par un demi-mois supplémentaire d'exploitation en 2020 mais aussi par l'interruption des stages de natation payants en 2021.

FONCTIONNEMENT ———

DÉPENSES : 442 099€

Autres charges de gestion : 300 504 €

Charges générales : 78 131 € Charges financières : 61 124 € Amortissement: 2 340 €

Total: -442 099 €

INVESTISSEMENT

RECETTES: 2 340 €

Amortissement: 2 340 €

DÉPENSES: 82 861

Remboursement d'emprunt : 77 238 €

Travaux : **5 623 €**

Total: -80 521 €



LA VOILE SCOLAIRE

Initiée en 2007 par la communauté de communes de Pornic et poursuivi dès la rentrée 2018 par Pornic agglo Pays de Retz, la prise en charge des séances de voile scolaire pour les classes de CM1 et CM2 vise à permettre à chaque enfant de connaître la voile et le milieu du nautisme, si caractéristique du territoire.

Au cours de l'année scolaire, les enfants réalisent 8 séances d'une demi-journée : 6 ou 7 séances de voile et 1 ou 2 séances de char à voile.

Au total, **37 écoles ont bénéficié du dispositif en 2021**.

- 1 606 élèves sur l'année scolaire 2021/2022; 1 693 sur l'année 2020/2021 pour un coût de près de 200 000 € pour l'Agglomération.
- Plus de 43 000 € de coût de transport pris en charge par l'Agglomération.



L' ÉVEIL MUSICAL

Depuis 2005, la collectivité organise des cours d'éveil musical à destination des enfants âgés de 5-7 ans avec pour objectif qu'ils poursuivent la musique.

Le partenariat financier établi avec les sept écoles de musique du territoire de Pornic agglo Pays de Retz a été maintenu pour cette nouvelle année scolaire.

Les élus ont fait le choix de proposer ces cours à un tarif très accessible. Le coût d'inscription annuel continue d'être encadré et fixé chaque année par la communauté d'Agglomération afin de proposer un tarif accessible et unifié sur l'ensemble du territoire : 78 € annuels soit 26 € par trimestre.

À la rentrée 2021, **87 élèves** étaient inscrits aux cours d'éveil musical (contre 69 élèves à la rentrée 2020).

Pornic agglo Pays de Retz participe de deux façons au développement de l'éveil musical :

- Pour les écoles associatives, la collectivité verse directement aux écoles 80 € / élève / an;
- Pour les écoles municipales, la collectivité prend en charge les frais de personnel liés à l'éveil musical contre l'encaissement des recettes des inscriptions.

Temps fort 2021 :

Parce que jouer en groupe contribue à la découverte et au plaisir de partager, les élèves de l'éveil musical participent régulièrement aux auditions et représentations avec les diverses classes des écoles de musique : chorale, Formation Musicale, classes instrumentales, parcours découverte.

Les élèves participent également à des temps forts comme par exemple la semaine « hors les murs » ou un concert en faveur du collectif contre les cancers pédiatriques.

De multiples présentations d'instruments permettent aux élèves de faire leur choix pour leur future pratique instrumentale.

Eau



L'année 2021 est marquée par le renforcement significatif des effectifs du pôle Eau afin de mener à bien les compétences qui lui sont dévolues et de décliner la feuille de route fixée pour la mandature 2020-2026, axée autour d'objectifs ambitieux.

Axes de renforcement du service en 2021 :

- Suite à la prise de compétence Eaux Pluviales urbaines à compter du 1^{er} janvier 2020, le service se structure : Geoffrey LAGUYER, rejoint le pôle, en qualité de responsable de service, et Mireille DIEZ, en qualité de secrétaire/assistante,
- Au sein du service assainissement, recrutement de Sébastien BIRONNEAU, en qualité de technicien travaux affecté aux communes littorales,

 Le service GEMAPI bénéficie de l'arrivée d'Agnès QUINIO, en qualité d'animatrice du contrat eau « Littoral Sud Estuaire – Côte de Jade » mené en coopération avec la communauté de communes Sud Estuaire et pour lequel Pornic agglo Pays de Retz est chef de file, et de Thomas MAZOYER, en qualité de technicien rivière, en charge des travaux sur le bassin versant du canal de Haute Perche.

Le pôle Cycle de L'Eau compte ainsi 18 agents au 31 décembre 2021.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2021 est marquée par :

- La poursuite des contrôles de bon fonctionnement des installations sur le territoire,
- La poursuite du dispositif d'aide à la réhabilitation des installations ANC.
- La fiabilisation de la base de données du module métier spécifique à l'assainissement non collectif,
- Dans la gestion courante, le service a poursuivi l'excercice de ses missions obligatoires, à savoir : le contrôle des installations neuves (contrôle de conception et in situ), contrôle dans le cadre des ventes, contrôle de bon fonctionnement. Ces contrôles permettent de s'assurer de la bonne réalisation des installations pour la préservation du milieu naturel;
- · Réflexion pour le passage en régie ;
- Conseil et appui juridique pour appliquer des mesures coercitives pour la réhabilitation des installations non conformes afin d'améliorer l'état du parc ANC.

_Nummum CHIFFRES CLÉS **minimum**

1361 contrôles réalisés :

- 57 % contrôle de bon fonctionnement,
- 19 % contrôle de conception et d'implantation,
- 12 % contrôle vente,
- 12 % contrôle de réalisation.

6 911 installations dont 66 % sont conformes

Aide à la réhabilitation : 96 256,21 € pour l'année 2021 représentant 32 financements, dont :

 12 foyers ayant des ressources très modestes ont été aidés à hauteur de 72 000€

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES: 147 574 €

Charges générales : 119 616 €
Charges de personnel : 27 064 €
Charges exceptionnelles : 495 €

Provisions: 400 €

RECETTES: 166 393 €

Redevance : **160 998 €** Excédent n-1 : **5 395 €**

Résultat fonctionnement : + 18 819 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Cette année aura été consacrée à/au(x):

- La mise en œuvre des programmes d'actions définis dans les Schémas Directeurs d'Assainissement, axés notamment sur la réduction des eaux parasites et la création de nouveaux réseaux ou stations d'épuration;
- La signature d'un accord de programmation avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne portant sur 22 millions d'euros de travaux (définis dans les schémas directeurs) subventionné à hauteur de 6,5 millions,
- La réalisation de travaux de desserte en assainissement collectif pour un montant de 535 000 € HT.
- Des travaux de rénovation, fiabilisation et sécurisation des réseaux pour un montant de 675 000 € HT.
- Le démarrage du diagnostic amont micropolluants sur les stations d'épuration de La Princetière, Pornic et des Salineaux.

La fiabilisation de la base de données du module métier spécifique à l'assainissement collectif (réseaux d'assainissement mis à jour sur le système d'information géographique, passerelle avec le logiciel métier d'urbanisme, fiche d'échanges service/délégataire, service/communes), pour permettre de rendre des avis sur les dossiers de demandes d'urbanisme transmises par les communes (par le service Instruction ADS à terme):

- 1 841 avis ont été rendus par le service, dont 887 concernaient des habitations neuves :

- 740 situées en zone d'assainissement collectif - 147 situées en zone d'assainissement non

CHIFFRES CLÉS

- 2885 mètres linéaires installés dans le cadre d'extension ou de réhabilitation de réseaux:
- 292 branchements réalisés ;

collectif

2 postes de refoulement créés.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 8 345 153 € **←**

Charges générales : 4 201 002 €

Dotation aux amortissements : 3 032 800 €

Provisions: 1 500 €

Charges financières : **429 054 €**Charges de personnel : **496 688 €**Charges exceptionnelles : **184 109 €**

RECETTES: 11 070 669 € **←**

Redevance d'assainissement : 9 968 911 €

Reprise de subvention : 1 064 475 €
Produits exceptionnels : 1 570 €

Autres produits de gestion courante : 8 462 €

Subvention : 27 251 €

Résultat fonctionnement : + 2 725 516 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 9 321 226 € **4**

Immobilisation en cours : 6 960 706 €

Remboursements d'emprunts : 1 212 130 €

Reprise de subvention : 1 064 475 €
Immobilisation corporelles (terrain,
ordinateurs, logiciels, mobilier) : 9 156 €
Immobilisation incorporelles : 14 125 €
Opérations patrimoniales : 60 634 €

RECETTES: 9 568 072 €

Dotation en amortissement : **3 032 800 €**Subventions d'investissement : **1 625 237 €**

Excédents de fonctionnement : 3 571 187 €

Immobilisation en cours : **5 734 €**

Excédents d'investissement (n-1) : 1 272 480 €

Opérations patrimoniales : 60 634 €

Résultat d'investissement: + 246 846 €

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

La taxe GEMAPI finance cette compétence. Le produit attendu pour 2021, soit 1 262 586 a été voté le 24 septembre 2020.

L'année 2021 aura été consacrée à la poursuite des actions et des travaux déjà engagés ou amorcés en 2020, à savoir :

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (GEMA):

- Recrutement d'un technicien rivière et d'une animatrice de bassin versant,
- Mise en œuvre des travaux de restauration hydromorphologique sur 3,65 km de cours d'eau (ruisseaux du Port et du Gué à Pornic, ruisseau de la Meule à Chaumes en Retz et ruisseau de la Haute Chanterie à Chauvé), pour un montant de 187 081 €HT,
- Curage et restauration de 8 km de lit du canal de Haute Perche (du Marais Mainguy au Pont de Haute Perche), mise en défend de 5km de berges et aménagement de 19 points d'abreuvement pour les animaux pour un montant de 433 095 €HT.
- Lutte contre les espèces envahissantes : la jussie (46 765 €HT en 2021), le ragondin (400 captures pour un montant de 58 000 €HT);
- Suivis faunes et flore avant travaux, indicateurs biologiques et suivis des espèces exotiques envahissantes: 42 932 € HT;
- Sensibilisation des acteurs locaux : finalisation d'un film sur la renaturation d'un ruisseau, pose de 8 panneaux pédagogiques.

PRÉVENTION DES INONDATIONS (PI):

- Suite aux 252 diagnostics de vulnérabilité individuels pour les habitations de la commune des Moutiersen-Retz et de Villeneuve-en-Retz, 125 dossiers de subvention ont été déposés aux services de l'Etat (pour un montant d'étude et d'appui aux propriétaires de 211 750 €),
- Accueil de l'exposition itinérante sur les risques littoraux dans la baie de Bourgneuf à Préfailles,
- Travaux de remplacement des clapets anti-retour à l'exutoire du Pontreau pour un montant de 35 138 €HT,
- Finalisation des études hydro-écologique permettant de définir un programme d'actions sur quatre fleuves côtiers (le Calais à Saint Michel Chef Chef, la Tabardière à La Plaine sur Mer, le Port Royal à la Bernerie et le Pontreau aux Moutiers) afin de restaurer ces cours d'eau, participer à l'amélioration de la qualité de l'eau et résorber les problèmes d'inondation, ainsi que sur l'écoulement du Port Meleu (Préfailles), pour un montant de 111 000 €HT,

- Finalisation de l'**étude hydraulique pour la protection contre les inondations** du village de la Frogerie à Port -St-Père, pour un montant de 25 750 € HT
- Etudes de caractérisation de l'aléa inondation centennal sur plusieurs fleuves côtiers et propositions de travaux de protection sur le Carcault, les Grandes Vallées, le Porteau et le Portmain à Pornic pour un montant global de 28 422 € HT
- Lancement des études pour la restauration de la continuité écologique sur les étangs de Bourgneuf et la protection contre les inondations du Bourg pour un montant de 39 200 €HT
- Lancement des études préalables à l'élaboration d'un Programme d'Actions de Prévention (PAPI) de la Baie de Bourgneuf n°2 dans la continuité du PAPI n°1.

GESTION DU TRAIT DE CÔTE

- Travaux de réparation des ouvrages maçonnés de fixation du trait de côte à la Grande Plage de Préfailles pour un montant de 5 2656 € HT,
- Travaux de réparation des ouvrages maçonnés du trait de côte et de suppression de la partie terminale de l'émissaire du Port Meleu à Préfailles pour un montant de 14 380 € HT,
- Travaux de sécurisation et de revégétalisation de la falaise de la plage de la Birochère à Pornic pour un montant de 28 772 € HT,
- Travaux de réfection de l'émissaire de la plage notre Dame à Pornic pour un montant de 60 117 € HT.



EAUX PLUVIALES URBAINES

Le service est en construction, avec l'arrivée d'un responsable de service en avril 2021, d'une secrétaire/ assistante au mois d'août et le lancement de 2 accords-cadres à bon de commande pour les opérations d'exploitation.

RÉSOLUTION DES POINTS NOIRS:

- Suite aux deux épisodes successifs de pluviométries intenses (1er et 5 mars) 2020 qui ont générées des inondations sur quasiment l'ensemble du territoire, 92 actions ont été entreprises en 2021 de type curage, ITV, fauche, travaux, étude. Ces actions représentent un montant de 326 000 € TTC.
- Réhabilitation du collecteur chemin de Versannes à La Bernerie en Retz pour un montant de 236 000 € TTC.

SCHÉMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES URBAINES:

 Bassin de rétention du Pont de Terre sur la commune de La Bernerie-en-Retz : les études et opérations préalables (topographie, géotechnique) ont été menées pour un montant de 25 800 € TTC

- Redimensionnement du secteur Roche-Percée sur la commune de Préfailles : les études et opérations préalables (topographie, ITV) ont été menées pour un montant de 4 100 € TTC.
- Le zonage pluvial est en cours d'élaboration. Des réunions de travail se sont déroulées avec l'ensemble des communes pour présenter l'impact du zonage sur la stratégie d'investissement communautaire, ainsi que les modifications sur les règlements d'urbanisme communaux.

AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE:

- L'année 2021 s'est caractérisée par une importante campagne de diagnostics ITV préalables : 25 opérations pour un montant de 212 000 € TTC,
- 5 opérations de travaux de réhabilitation de réseaux ont été réalisées conjointement aux aménagements de voirie pour un montant de 400 000 € TTC, ainsi que des investissements travaux engagés à hauteur de 1,1 € TTC millions d'euros sur les communes de l'Agglomération.

DÉFENSE INCENDIE

- La compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) est exercée par la communauté d'agglomération depuis 1er janvier 2019. Ainsi, l'entretien, le contrôle, le remplacement ou la création des points d'eau incendie (1 600 poteaux, 48 réserves) de l'agglomération sont gérés par l'agglomération : o 17 poteaux ont été remplacés, déplacés ou créés, o 461 poteaux et 6 réserves incendie ont été contrôlés sur les communes de Pornic et Préfailles.
- Le schéma directeur de défense extérieur contre l'incendie a été engagé pour chacune des 15 communes de l'agglomération afin de définir les manques en termes d'équipements de défense incendie en l'état actuel et les besoins futurs au regard

- des prévisions d'urbanisation à venir. Cette étude permettra d'établir la liste, la nature et la localisation des équipements à créer en complément de ceux existants.
- La coopération entre Les services du SDIS (Service Départemental de l'Incendie et de Secours), d'Atlantic'eau (Service Départemental d'adduction d'Eau Potable) et le service se poursuit pour harmoniser le rendu des données afin d'aboutir à un Système d'Information Géographique commun, tout comme les avis techniques sur les opérations d'urbanisme.

SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE / PAVILLON BLEU

Poursuite de la mutualisation des moyens avec la commune de Pornic, en qualité de maître d'ouvrage, pour le suivi de la qualité des eaux de baignade et la certification du système de suivi, reconduite à l'issue de l'audit de renouvellement qui s'est tenu du 15 au 17 septembre 2021, ainsi que l'élaboration du dossier pavillon bleu (audit en juillet 2021) obtenu sur **4 plages**.



DÉMOUSTICATION DE CONFORT

- En 2019, les élus communautaires ont décidé de prendre la compétence Démoustication de confort afin de poursuivre les actions engagées sur les communes de La Plaine-sur-Mer, La Bernerie-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz et Villeneuve-en-Retz.
- L'arrêté préfectoral du 26 mars 2021 autorise Pornic agglo Pays de Retz à intervenir sur les secteurs de marais touchés pour les années 2021,

2022 et 2023. En 2021, les agents de POLLENIZ (prestataire de l'agglomération) ont effectué 720 heures de terrain sur les 4 communes de mai à novembre afin de suivre les éclosions larvaires et traiter ponctuellement le cas échéant (33,67 kg de Bti utilisé en 2021). Par ailleurs, en sa qualité de collectivité compétente, le Conseil Département de Loire Atlantique a participé à hauteur de 50% au coût de ces actions.

POLITIQUE DE L'EAU

- Pilotage de l'étude GEMAPI sur le territoire du Pays de Retz et du marais Breton qui a pour objectif de proposer une nouvelle organisation de la gouvernance et de la mise en œuvre opérationnelle des politiques de l'eau sur ce territoire. Un principe d'organisation autour de trois structures (Acheneau-Tenu-Grandlieu // le Littoral // le Marais Breton-Falleron-Dain) a été retenu à l'issue en 2019. À partir de septembre, l'organisation de la structure Grandlieu-Acheneau-Tenu a été engagée de manière opérationnelle tout comme la création de l'Entente Littorale entre la communauté de communes de Saint-Brévin et Pornic agglo Pays de Retz rendu effective au mois d'octobre.
- Mise en œuvre du programme LIFE REVERS'EAU (programme européen d'aide à la reconquête de la qualité des eaux) initié par la région Pays de La Loire, par lequel le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf en partenariat avec Pornic agglo Pays de Retz porte une action spécifique à la reconquête de la qualité bactériologique de la Baie de Bourgneuf:
 - Recrutement d'une technicienne, en charge des prélèvements et des analyses microbiologiques, par le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf.
 - Coordination des investigations sur les réseaux eaux usées et eaux pluviales avec les services du pôle concernés.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 775 588 € **•**

Charges générales : 309 424 €

Autres charges de gestion : 206 375 €

Charges financières : 1 291 €
Charges de personnel : 156 660 €

Dotation aux amortissements: 101 838 €

RECETTES: 1 456 663 €

Impôt et taxe : 1 268 560 €

Dotations et participations : **124 999 €**Recettes exceptionnelles : **1 649 €**Reprise de subvention : **61 455 €**

Résultat fonctionnement : + 681 075 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 2 608 471 € **←**

Immobilisations en cours : 1 936 120 € Immobilisations corporelles : 3 831 €

Subventions d'équipement versées : 47 025 €

Emprunt et dette : 83 333 €
Reprise de subvention : 61 455 €

Report déficit n-1 : **476 707 €**

RECETTES: 1 951 549 €

Subvention d'investissement : 859 323 €

FCTVA: 203 941 €

Dotation aux amortissements : **101 838 €** Excédent de fonctionnement : **786 447 €**

Résultat d'investissement : - 656 922 €

MER & LITTORAL

MER ET LITTORAL

- Suite à l'élaboration de la stratégie bleue de Pornic agglo Pays de Retz, le volet nautique s'est précisé au fil de l'année. Deux axes prioritaires sont ressortis: la formation et l'évènementiel dans le but de développer la notoriété du territoire comme « territoire nautique ». Un premier échange politique a eu lieu en fin d'année, et l'ambition nautique de l'agglo sera à consolider et valider courant 2022.
- Une rencontre annuelle a été instaurée avec les communes littorales au sujet du recrutement des nageurs sauveteurs saisonniers pour la surveillance des plages en période estivale. Ce premier bilan partagé a permis d'échanger sur la diversité de fonctionnement et de dégager des enjeux communs. En parallèle, un partenariat entre le Centre de formation SNSM de Nantes et la section sauvetage côtier du club Pornic natation Pays de Retz a été entamé, afin de territorialiser une partie de la formation des futurs Nageurs-Sauveteurs saisonniers (entraînements à l'Aquacentre). L'objectif principal est de former des jeunes du territoire et répondre aux difficultés d'hébergement saisonnier.
- En 2021, une étude a été initiée en partenariat avec le CEREMA sur la gestion du trait de côte. En complémentarité d'une étude opérationnelle suivie par le pôle Eau, il a été proposé l'élaboration d'une étude, dont les résultats seront présentés en 2022.
- En appui au service Agriculture et espaces naturels, la plaquette vente directe a été actualisée mettant en valeur les trois zones conchylicoles du territoire. Le nombre d'entreprises cultivant des produits de la mer a ainsi été multiplié par deux dans la plaquette (soit une vingtaine, sur les quatre-vingts producteurs référencés).

- Une réflexion autour de la réduction des déchets plastiques dans les professions conchylicoles a été engagée, notamment lors de rencontres individualisées avec les représentants des trois zones conchylicoles du territoire (sur La Plaine-sur-Mer, La Bernerie-en-Retz et Les Moutiers-en-Retz).
- En parallèle, des projets de valorisation des déchets coquillers émergent sur le territoire ou à proximité. Deux porteurs de projet ont été rencontrés avec le service environnement et le service développement économique.
- Enfin, dans le cadre de l'élaboration du volet opérationnel du Document Stratégique de la Façade Nord Atlantique - Manche Ouest (DSF NAMO), document de planification de l'espace maritime, Pornic agglo Pays de Retz a tenu à émettre un avis, les actions proposées impactant la mise en œuvre des politiques d'aménagement, mais aussi de gestion de la qualité de l'eau, de développement économique, etc. Dans ce cadre, le service Mer et Littoral a élaboré une analyse des 115 fiches actions proposées dans le volet opérationnel du DSF NAMO, identifiant les actions concernant directement les communes, l'EPCI, le PETR du Pays de Retz, mais aussi les actions sources d'opportunité pour le territoire. Ce travail a été présenté aux élus de la commission Cycle de l'eau, Littoral et Marais, ainsi qu'aux communes du Pays de Retz lors d'un webinaire. Il a aussi été valorisé et exposé lors de l'Assemblée Régionale Mer et Littoral de décembre.



06 Services à la famille



SERVICES À LA FAMILLE, PRÉVENTION ET CITOYENNETÉ

POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD)

Le PAD est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information pour toute question relative au droit. Les entretiens sont confidentiels, gratuits et accessibles à tous les habitants de Pornic agglo Pays de Retz et réalisés par des professionnels du droit : avocats, notaires et huissiers de justice.

En 2021:

- 702 personnes ont été accueillies dans les permanences (+129 personnes par rapport à 2020), dont 602 sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz lors de 109 permanences;
- 849 appels ont été reçus pour des renseignements

- ou des prises de rendez-vous contre 858 appels en 2020, soit 1 % ;
- 38 personnes se sont déplacées à la communauté d'Agglomération pour des renseignements ou des rendez-vous, contre 164 en 2020, soit 40 %.
- Les conciliateurs sont les professionnels les plus consultés (52.56 %), puis les avocats (21.23 %) et le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des familles, 15.95 %).

CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination est un service proposé gratuitement aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap. Il a pour objectif d'accueillir, d'informer et d'accompagner gratuitement les personnes âgées et leur entourage sur les droits, les prestations et les services, ainsi que sur les démarches à effectuer. Sur les communes de l'ancienne communauté de communes Cœur Pays de Retz, c'est l'association Pass-âges qui intervient avec le soutien financier de l'agglomération.

En 2019, le service a été réorganisé pour permettre l'ouverture d'une antenne du CLIC à Sainte-Pazanne pour intervenir sur l'ensemble du territoire. En 2021 (pour le secteur en régie) :

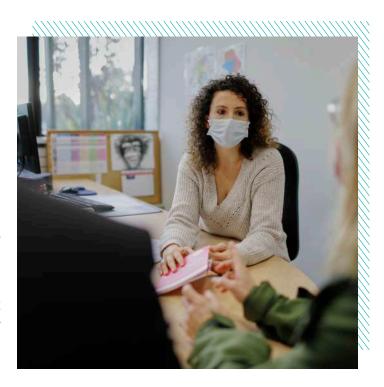
- 1 190 personnes ont été aidées (contre 1 186 en 2020),
- 15 468 entretiens ont été conduits (personnes âgées, familles, professionnels) contre 12 647 en 2020.

Les actions collectives en 2021 :

CinéClic: reprise en septembre des séances à prix préférentiels dans 4 cinémas partenaires (St-Michel-Chef, Pornic, La Bernerie-en-Retz et Préfailles);

Forum Place Ô Gestes : présence au pôle « Services à la personne », du jeudi 18/11 après-midi au samedi 20/11matin.

Démarche Ville Amie des Ainés : portrait de territoire en septembre 2021 ; diagnostic participatif le 29/11.



VIE DES INSTANCES

- Assemblée plénière du 17 février : signature de la stratégie Intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance, signature du protocole de mise à l'abri d'extrême urgence des victimes de VIF;
- 23 septembre : signature de la convention correspondants justice-ville pour 10 communes dépendants du tribunal de st-Nazaire en présence la procureure ;
- 10 décembre : bilan à mi-parcours et perspectives 2022 :
- Points gendarmerie: janvier, septembre, décembre
- Réunion référents sécurité communaux décembre;

- · Comité de suivi Gens du voyage : 1er trimestre
- Contrat local de santé : 3 réunions

Le calendrier a été bousculé par la pandémie et des actions ou réunions ont été reportées à plusieurs reprises. La coordination du CISPD passe notamment par un travail de réseau partenarial, de veille informative et de mise en perspective à l'échelle de l'agglomération. Ainsi, l'année 2021 a permis de poursuivre ces missions.

FORUM PLACE Ô GESTES

Forum « des métiers » organisé les 18, 19 et 20 novembre 2021, co-piloté par la communauté d'Agglomération et les communautés de communes Sud Estuaire, Sud Retz Atlantique, et organisé avec le concours de l'association Entreprises dans la Cité.

_Nummum CHIFFRES CLÉS <mark>minim</mark>

- Budget : 90 280€
- 54 élèves bénévoles en charge de l'accueil et de la restauration
- 14 pôles métiers comprenant 117 exposants

- Plus de 300 métiers représentés
- Plus de 2900 visiteurs

INSTANCES

GROUPE THÉMATIQUE « JEUNES EXPOSÉS À LA • DÉLINOUANCE »

- Entretiens à la demande : 2 entretiens à la demande des communes de Chaumes-en-Retz et Pornic sur le comportement à risques des jeunes, accompagnement des 18/25 ans...
- Piste d'éducation routière : Pornic agglo Pays de Retz met sa piste d'éducation routière à disposition des communes pour les animations auprès des scolaires (CM1 et CM2) du territoire. Son utilisation a été impacté par le COVID pour la deuxième année consécutive. Seulement 2 communes sur les 7 ont pu maintenir leur animation.

auauaaaa CHIFFRES CLÉS aaaaaaaaa

- 316 élèves de CM1-CM2 sensibilisés à la sécurité routière via la piste sur le territoire
- 154 élèves hors territoire

- Les radars pédagogiques: 1 prêt pour l'année par la commune des Moutiers-en-Retz. Le radar a permis à la commune de vérifier la vitesse de circulation de certaines rues suite à des plaintes d'habitants et de proposer un aménagement de la voirie en conséquence.
- Création d'outils de communication : un support à destination des familles et professionnels en réponse aux syndromes dépressifs lié à la Covid-19 chez les enfants ; une réglette alcoolémie.
- Actions partenariales « jeunesse » : contribution aux réseaux parentalité et « santé et bien-être des adolescents », création d'un guide famille de 0 à 25 ans, action de remobilisation des jeunes décrocheurs avec l'AFR Chéméré, ouverture de deux antennes de la Maison des Adolescents à Pornic et Sainte-Pazanne, matinée de sensibilisation des élus du Pays de Retz à la santé et au bien-être des adolescents (02/10).

GROUPE THÉMATIQUE « VIOLENCES INTRAFAMILIALES, VIOLENCES FAITES AUX FEMMES. AIDE AUX VICTIMES »

- Création d'un protocole de mise à l'abri d'extrême urgence : signé en février 2021, en partenariat avec le Conseil départemental, solidarité femmes Loire-Atlantique et Traiet.
- Mise à disposition de 2 logements dédiés sur à partir de juillet 2022 : 7 mises à l'abri (sur 19 sollicitations) pour le compte de 5 ménages (dont 2 ont fait l'objet d'une mise à l'abri successive), soit 16 personnes dont 9 enfants – durée moyenne de 59 jours.
- Formation d'approfondissement VIF pour les agents PEEJ et travailleurs sociaux animées par Solidarité femmes 44 - 23 mars et 18 juin (19 agents).
- Sensibilisation des professionnels à l'accueil de victimes de violences sexuelles animées par SOS Inceste (nov. - 23 professionnels).
- Communication aux communes, dans les pharmacies et les commerces des numéros d'urgence de proximité.
- Création d'un document unique d'orientation des victimes.
- Mise en place du dispositif Mobil'Ecoute: ouverture de permanences mobiles de consultations psychologiques pour les victimes de violences sexuelles en alternance sur les communes de Sainte-Pazanne Villeneuve-en-Retz et Pornic la Plaine-sur-Mer, gérées par une psychologue de SOS Inceste depuis le 6 septembre (14 permanences 3 suivis en cours enclenchés dans la durée, 2 entretiens téléphonique d'une heure).

GROUPE THÉMATIQUE « TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, RADICALISATION »

- Entretiens à la demande : 6 entretiens à la demande des communes de Chauvé et Pornic.
- Formation à destination des élus sur les pouvoirs de police des Maires (13 mars – 22 élus formés par le cabinet Territoires et prévention).
- Communication autour du dispositif participation citoyenne auprès des élus (17 élus informés).
- Théâtre d'improvisation : mise en place de saynètes d'improvisation dans l'espace public sur le littoral sur la période estivale pour réduire les tensions liées aux contraintes Covid et sensibiliser le public aux gestes responsables.
- Actions de sécurité routières auprès des collégiens et lycéens : en partenariat avec la Préfecture, la Gendarmerie, les polices municipales de Pornic et Sainte-Pazanne, le service transport scolaire de l'Agglomération (près de 1 200 élèves sensibilisés).



En 2021, la dernière structure devant intégrer l'Agglomération suite à la prise de compétence est intégrée : le service PEEJ est donc au grand complet. Les deux années passées ont permis de commencer un travail d'harmonisation des pratiques dans les différents services en régie avec un accent particulier mis sur l'harmonisation des tarifs, et du logiciel.

Concernant les orientations politiques et pédagogiques : l'axe éducatif (Projet Educatif de Territoire, PEdT) est remis

au travail auprès des 15 communes afin de l'adapter à nos communes et aux spécificités locales.

Concernant les bâtiments accueillant du public, un plan pluriannuel d'investissement sur 5 ans a été établi en fonction des priorités de sécurité, de capacité d'accueil. De premiers projets à réaliser ont été identifiés : création d'une maison des jeunes à Ste-Pazanne, accueil périscolaire mutualisé avec la maison des jeunes à Cheixen-Retz).

GUICHET FAMILLES

Près de 2 000 familles et 2 500 enfants et jeunes utilisent les services Petite Enfance, Enfance, Jeunesse gérés en régie par l'agglomération. Le guichet des familles accueille et informe les familles, inscrit les enfants et adolescents dans les structures Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (PEEJ).

Un outil de gestion harmonisée

Depuis la rentrée scolaire 2021, l'Agglomération s'est dotée d'un logiciel de gestion unique pour gérer toutes les activités PEEJ. Ce nouveau mode d'organisation harmonisé permet de gagner en efficacité, de faire des économies d'échelle et d'établir une facture unique par familles pour l'ensemble des prestations. Les pointages des présences des enfants et adolescents dans les structures d'accueil sont maintenant réalisés sur tablette

Une tarification plus simple et plus juste

Le mode de calcul de la tarification des prestations Enfance (accueil périscolaire, accueil de loisirs) a évolué à la rentrée de septembre 2021 (et celui de la Jeunesse depuis le 1^{er} janvier 2022). Un travail partenarial a été engagé afin d'harmoniser les tarifs pour plus d'égalité pour toutes les familles du territoire.

Le tarif des prestations repose sur le principe du « taux d'effort » : il est défini en fonction des ressources des familles sur la base du Revenu Fiscal de Référence et du nombre de personnes à charge. Chaque famille a un tarif personnalisé (confère le simulateur des tarifs pour connaître nos tarifs).

Nouveau service en 2022

Très prochainement, Pornic agglo Pays de Retz mettra en ligne un portail familles : ce nouveau service internet facile d'accès (via un smartphone, une tablette, un ordinateur) permettra aux familles de faire leurs démarches en ligne 24h/24 pour tous les services : pré-inscriptions à la crèche, inscriptions des enfants et des jeunes dans les structures d'accueil et de loisirs, réservation des activités, télétransmission des documents et paiement des factures.

LA PETITE ENFANCE

CHIFFRES CLÉS CULLUL CHIFFRES CLÉS

Sur le territoire :

- 1 654 familles ont au moins un enfant de moins de trois ans,
- 15 établissements d'accueil de jeunes enfants offrant 213 places à temps plein, dont 2 en gestion communautaire,
- 522 assistantes maternelles agréées dont 336 en activité,
- 9 Maisons d'Assistantes Maternelles,
- 7 associations d'assistantes maternelles,

*~aaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa*a(^{ll}

2 lieux d'accueil enfants-parents.

- Bilan quantitatif des actions gérées en régie :
- 700 familles et 254 assistantes maternelles ont bénéficié d'une information par le biais du service,
- 221 jeunes enfants ont participé aux temps d'animations.

Multi-accueil « La ronde des cubes » à St-Michel-Chef-Chef et Micro-crèche « La gare des mini mousses » à Préfailles :

- 247 jours d'ouverture sur l'année
- 57 enfants ont été accueillis sur l'un des deux établissements
- 41 447 heures de présence

Nombre d'agents sur le pôle Petite enfance : 19

PETITE ENFANCE

Bilan qualitatif:

- Le RAM devient Relais Petite Enfance : suite à la parution de la loi d'Accélération et simplification de l'Action publique (loi Asap), l'ensemble des Relais Assistants Maternels deviennent (RAM) des Relais Petite Enfance (RPE). Ce changement de nom traduit une évolution des métiers de l'accueil des jeunes enfants et une meilleure prise en compte de la parentalité. Le Relais Petite Enfance participe à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant. Il renseigne désormais les parents sur l'offre et la demande du territoire d'une manière globale. L'organisation du service ne change pas : les actions envers les assistantes maternelles et les familles se poursuivent (ateliers d'éveil et permanences).
- Renouvellement du projet RPE 2022-2026 : en 2021, un nouveau projet Relais Petite Enfance est écrit en vue d'une contractualisation avec la CAF. Ce projet définit les missions et contours des actions pour les années 2022-2026. Les 3 grandes missions ont été réfléchies autour d'un même sujet : un accueil de qualité en lien avec la charte nationale de l'accueil du jeune enfant. Certaines actions ont également été renforcées : l'information des familles sur l'ensemble modes d'accueil dи territoire des - l'accompagnement du public vers l'utilisation du site développé par la CAF monenfant.fr; - l'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel dans une démarche de formation et d'analyse de la pratique.
- Projet 1 000 premiers jours : projet porté conjointement par le service Petite Enfance et le Contrat Local de Santé qui décline, au fil des saisons, des actions en vue d'apporter une sensibilité particulière à la question de l'alimentation du tout-petit. Différents formats d'actions ont été mis en place : conférences, tables rondes, ateliers parents enfants afin d'apporter des ressources aux jeunes parents ainsi qu'aux professionnels de la petite enfance travaillant en collectivité ou à domicile.

Partenariat:

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) La Parent'aise obtient son agrément CAF en janvier 2021. Itinérant sur 7 communes, il propose un espace ludique et adapté aux enfants de 0 à 4 ans sous la responsabilité d'un de leur parent. Ce lieu d'écoute et d'attention sans visée thérapeutique offre un espace ressource aux parents gratuit et anonyme.

Sur l'année 2021:

- 15 accueillantes
- 28 sessions LAEP
- 340 participants dont 152 familles et 207 enfants La fréquentation conséquente et régulière des accueils de la part des familles note un réel besoin sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS

- 501 1 ' h 501 enfants différents accueillis au moins 1 fois en ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement)
 - 1116 enfants différents accueillis au moins 1 fois en APS (accueil périscolaire)

- 63 agents permanents.
- Orientations pédagogiques : depuis septembre 2021, un projet de service est mis en place avec des objectifs communs à toutes les structures : - Créer un lieu d'accueil adapté au rythme de l'enfant.

- Permettre à l'enfant de s'épanouir individuellement et collectivement,
- Communiquer sur le fonctionnement du Pôle Enfance et informer les familles et les élus à propos de la « vie des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) ».

Des objectifs spécifiques par Accueils Périscolaires et de loisirs dont voici quelques exemples :

- Sensibiliser l'enfant à l'environnement local.
- Favoriser la création artistique des enfants,
- Dynamiser l'accueil autour d'un projet ponctuel. L'évaluation sera présentée dans le rapport d'activité 2022. Chaque année les objectifs spécifiques seront retravaillés par les équipes afin d'apporter un dynamisme et d'innover, tout en répondant aux besoins du public à l'échelle du territoire communal.

ENFANCE

- Temps forts: séjours de vacances (nouveau projet à destination de toutes les familles du territoire lors de l'été):
 - 3 séjours pour les 6/11ans (5jours/4nuits)
 - 4 séjours pour les 5/6ans (3jours/2nuits)
 - 127 enfants

Spécificités de l'année :

- Création d'un pôle de remplacement afin de limiter les conséquences des absences d'agent,

- Création du poste de responsable adjointe au Pôle Enfance,
- Harmonisation des pratiques : temps de travail des animateurs et animatrices entre les différents sites,
- Mise en place d'un règlement intérieur communs à tous les APS et ALSH présents sur les 7 communes en régie = équité de territoire
- Mise en place d'un logiciel commun.

JEUNESSE

NI MANAGORIA CHIFFRES CLÉS MANAGORIA

- 581 jeunes accueillis au service animation jeunesse,
- 1 350 accueils au Point Info Jeunes (PIJ),
- 7 MJ ouvertes en période scolaire, 108 places par jour,
- 192 places par jour en période de vacances,
- 12 séjours proposés,
- 8 stages sans hébergement,
- 15 agents permanents,
- jusqu'à 9 renforts durant les vacances.
- Orientations pédagogiques : les axes principaux sont les suivants :
 - 1. Proposer des animations de loisirs, variées et accessibles.
 - 2. Accompagner les jeunes dans leurs projets individuels et collectifs,
 - 3. Travailler en réseau et renforcer les partenariats avec les établissements scolaires,
 - 4. Promouvoir la santé et prévenir les conduites à risques,
 - 5. Assurer une présence sur le web et les réseaux sociaux.

Dans le cadre d'une nouvelle convention de partenariat avec la CAF (PS JEUNES), le pôle jeunesse oriente également son action « hors les murs ». L'idée est d'aller à la rencontre des jeunes non adhérents au service, créer du lien et les accompagner dans leurs éventuels projets.

Temps forts:

- Scène ouverte du crazy day,
- Stage en soin animalier,

- Temps fort santé-bien-être,
- Séjours en Corse.

Spécificités de l'année :

Le service jeunesse de la Ville de Pornic a été transféré à la communauté d'Agglomération en janvier 2021. 3 agents ont ainsi intégré le service et les harmonisations se sont poursuivies (projet de service, tarifs, modalités d'inscriptions...). Les restrictions liées au covid (fermeture avril 2021, protocoles stricts) et les sous-effectifs au sein du service (départs, difficultés de recrutements, arrêts de travail) ont fortement perturbé l'activité du service.

La politique des élus de l'Agglomération et celle de la CAF convergent vers une nécessité d'évolution du service : mutualiser les moyens, aller vers, rendre les jeunes acteurs...

L'ouverture de la MJ de La Plaine sur Mer (communes de La Plaine-sur-Mer, Saint-Michel-Chef-Chef et Préfailles) a été reportée de 4 mois du fait des difficultés de recrutement.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Dans 8 communes, la compétence petite enfance, enfance et jeunesse est gérée (tout ou en partie) par des associations pour les accueils périscolaires, les accueils de loisirs enfance ou jeunesse, les modes d'accueil de la petite enfance. Celles-ci sont accompagnées par l'Agglomération, à travers une convention pluriannuelle d'objectifs qui permet de leur apporter des financements pour faire vivre les accueils à destination des enfants et adolescents sur leurs communes.

Financements apportés par Pornic agglo Pays de Retz en 2021 pour les associations gérant des accueils petite enfance, des accueils périscolaires, des accueils de loisirs et/ou des services jeunesse:

.== =! (/ /	
AFR Chéméré	136 645 €
AAR (Arthon Animation rurale)	190 000 €
ANimaction (Port-St-Père)	225 432,07 €
Calypso (Pornic)	63 500 €
Croissance (Pornic)	252 680 €
Les P'tites fripouilles (Rouans)	102 124 €
Maison du Parc	109 936 €
Paz à Pas	447 174 €
Rouletabille	220 000 €
St Hil Enfance	101 523,36 €

D'autres associations sont subventionnées dans le cadre de l'action qu'elles mènent sur le territoire en faveur de la petite enfance ou de la parentalité :

Associations d'assistantes maternelles	200,00 € pour Les Paz pousses, les P'tits Retz, Paroles d'ass mat, les pt'its chaléons
Maisons d'assistantes maternelles	5820 € pour Bab'Hiboux – 6984 € pour Graines d'éveil – 5233 € pour La boîte à Doudou
Associations de paren- talité	LIMEMO 1444 € Consultation Familiale du Pays de Retz 3500 €



O7 Transport & mobilités



TRANSPORT ET MOBILITÉS

TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis le 1er janvier 2018, la communauté d'Agglomération a repris la compétence Mobilités. En 2020, Pornic agglo Pays de Retz prend la gestion du transport scolaire sur son territoire. Auparavant, l'Agglomération exerçait cette compétence sous convention de délégation avec la Région Pays de la Loire. Les circuits hors Agglo demeurent gérés par la Région.

Pornic agglo Pays de Retz a passé un marché avec cinq transporteurs, comptant 10 lots et 49 cars pour un montant estimatif de 3 100 000 € annuels. En 2021, 4 287 élèves habitant Pornic agglo Pays de Retz sont inscrits aux transports scolaires.

En chiffres:

- 13 communes desservies vers les 34 établissements primaires du territoire,
- 15 communes vers les pôles secondaires (collèges de Sainte-Pazanne, Pornic et lycée de Pornic),
- 544 points d'arrêt,
- 975 810 km parcourus.

L'Agglomération est aussi Autorité Organisatrice de Second Rang (AO2) pour le territoire de la communauté de communes Sud Estuaire avec une convention signée entre la Région (AO1 pour la CCSE) et Pornic agglo Pays de Retz :

- Gestion de 2 390 enfants supplémentaires,
- 68 véhicules,
- 348 points d'arrêts.

TRANSPORT VERS LES CENTRES AQUATIQUES

La crise sanitaire et ses restrictions n'ont pas permis de suivre le planning prévu.

DÉPENSES : 3 885 417 € **→**

Charges générales : 3 517 309 €

Provisions: 4820 €

Charges de personnel : **183 512 €**Charges exceptionnelles : **436 €**Déficit reporté n-1 : **179 340 €**

RECETTES: 3 912 725 €

Vente de produits : 318 648 € Subvention : 2 057 851 €

Produits exceptionnels: 1 536 224 €
Autres produits de gestion courante: 2 €

Résultat de fonctionnement : + 27 308 €

TRANSPORT À LA DEMANDE

Ce service de transport proposé par la Région Pays de la Loire sur Pornic agglo Pays de Retz et sur la communauté de communes Sud Estuaire (CCSE) permet de faciliter les déplacements et d'éviter l'enclavement de certains secteurs ruraux et de permettre à tous les publics l'accès aux services de proximité.

Le déficit de fonctionnement est supporté à hauteur de 50% par la Région Pays de la Loire et à 50% par les deux collectivités. En 2021, le coût supporté par Pornic agglo Pays de Retz et la CCSE est d'environ 72 000 € pour 6 282 trajets réalisés au total, dont 4 513 trajets sur l'agglomération et 1769 trajets sur la CCSE.

La répartition de ces trajets par commune est la suivante :

		Trajets 2021
Pornic agglo Pays de Retz	Chaumes-en-Retz	446
	Chauvé	202
	Cheix-en-Retz	20
	La Bernerie-en-Retz	402
	La Plaine-sur-Mer	595
	Les Moutiers-en-Retz	226
	Pornic	1136
	Port-Saint-Père	0
	Préfailles	181
	Rouans	159
	Sainte-Pazanne	127
	St-Hilaire-de-Chaléons	97
	St-Michel-Chef-Chef	91
	Villeneuve-en-Retz	543
	Vue	288

TRANSPORT ET MOBILITÉS

MOBILITÉS

PLANIFICATION

- Plan de Mobilité (PDM) : définition d'un stratégie diagnostic et d'une partagés pour co-construire la mobilité de demain Au début de l'année 2021, un an après le lancement du PDM, une première année de diagnostic a été franchie. Le principal constat est que la majorité des 221 000 déplacements quotidiens effectués sur l'agglomération sont faits en voiture individuelle et sur de courtes distances, en raison notamment d'un manque d'offre interurbaine et d'une méconnaissance des services par les habitants. La deuxième phase de la démarche, lancée au printemps 2021 a consisté à explorer le futur autour de 4 grandes questions sur lesquelles les acteurs locaux, les élus et les techniciens ont réfléchi collectivement (une trentaine de personnes) : Comment développer les modes actifs Quelles alternatives à la voiture individuelle ? Ouel aménagement durable du territoire pour orienter et sécuriser les mobilités ? Comment encourager les changements de comportements et promouvoir mobilité tous une accessible pour Suite à ces premiers travaux sur le Plan de Mobilité du territoire, auxquels l'ensemble des habitants seront également associés dans le cadre d'une enquête publique en 2022, il s'agira pour l'Agglomération de fixer un cap en définissant une stratégie de mobilité partagée, à horizon 10-15 ans, et un plan d'action priorisé, chiffré et phasé.
- Schéma directeur communautaire Modes actifs : identification des itinéraires communautaire cyclables d'intérêt L'Agglomération souhaite développer écosystème favorable à la pratique quotidienne de la marche à pied et du vélo sur son territoire, notamment pour les déplacements domicile-travail. Elle a ainsi lancé début 2021 l'élaboration de son Schéma Directeur communautaire des Modes actifs (SDMA), en lien avec 12 de ses communes membres. Le SDMA communautaire vise à développer réseau cyclable structurant pour liaisons du quotidien, à mettre en œuvre dans le cadre d'une planification sur 10 ans, ainsi que des équipements, services et actions de communication spécifiques (ex : stationnements services location, de réparation...). Après une phase de diagnostic et de concertation qui a permis de recenser les pôles de mobilité d'intérêt communautaire à desservir par les modes actifs, un

travail a été mené avec les communes pour établir une carte du futur réseau cyclable communautaire. Il s'agira ensuite de préciser les aménagements à mettre en œuvre, à les chiffrer et les prioriser. L'approbation du SDMA communautaire est attendue pour l'été 2022.

ACTIONS EN FAVEUR DES MODES ACTIFS

- Renouvellement de l'aide à l'achat et à la réparation de vélos (juillet 2021) : 170 vélos subventionnés pour une enveloppe totale de 28 291,68 € (28 % de vélos mécaniques, 72 % de VAE).
- Mise en place d'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique : Service lancé en février 2021 en partenariat avec le Conseil départemental. 193 locations sur 10 mois enregistrées au 31 décembre 2021.
- Fête du vélo 2021: la première édition coordonnée par l'Agglomération s'est déroulée du 29 mai au 6 juin 2021 sur 8 communes.
- Randonnée : compétente en matière de gestion et de développement des circuits de randonnée, Pornic agglo Pays de Retz a poursuivi son travail de maintien de la qualité de l'offre en renouvelant une partie du balisage et de la signalétique des chemins en 2021. Un troisième circuit « accessible à tous » (circuit de la Coulée verte à Sainte-Pazanne) ainsi que trois circuits pédestres sur la commune de Villeneuve en Retz ont été créés et inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée Par ailleurs, l'agglomération a accompagné les communes de Saint-Michel-Chef-Chef et de Sainte-Pazanne à la réalisation d'aires de street work out, via l'obtention de subventions départementales au titre de la randonnée.
- Déploiement d'un réseau communautaire d'abris vélos: Pornic agglo Pays de Retz a commencé à déployer, à l'automne 2021, un réseau de box vélo sur des lieux d'intermodalité (arrêts du réseau Aleop, gares, aires de covoiturage) ou à proximité de pôles commerciaux de centre-bourgs. Chaque commune a ainsi été équipée d'un box vélo sécurisé, soit 15 au total pour un investissement total d'environ 70 000 € TTC financé à hauteur de 5 % par le programme nationale Alveole.

TRANSPORT ET MOBILITÉS

MOBILITÉS

MOBILITÉ ESTIVALE

- Navette estivale : en 2021, l'agglomération a fait évoluer son offre de navette estivale (accessible gratuitement du 1er juillet au 31 août), avec : - l'ajout d'un circuit complémentaire desservant les communes de La Bernerie-en-Retz, des Moutiers-en-Retz et de Villeneuve-en-Retz : soirée des horaires allongés en (prolongés jusqu'à 18h30 sur les circuits A, B et D et jusqu'à 19h sur le circuit C); - 1 rack à vélos sur le nouveau circuit D pouvant accueillir jusqu'à 6 vélos par voyage. 44 362 personnes ont été transportées sur l'ensemble des circuits (fréquentation en hausse de 50 % par rapport à 2020).
- Offre de mobilité estivale pour les jeunes des communes non desservies par la navette : en complément de la navette estivale, l'Agglo a proposé en juillet et en août 2021 la prise en charge des abonnements aux transports régionaux (cars Aléop et / ou TER) des 14-25 ans, jusqu'à 50 %. Pour cette expérimentation 2021,8 dossiers ont été subventionnés par l'agglo, dont la moitié pour des usages utilitaires (travail saisonnier notamment). Cette expérimentation sera reconduite en 2022, avec une communication renforcée pour toucher un public plus large.



08 Participation citoyenne



PARTICIPATION CITOYENNE

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

_Nummumu CHIFFRES CLÉS **minimum**

• 42 membres bénévoles issus des 15 communes de l'Agglomération,

- 6 commissios thématiques
- + de 4 800 heures de bénévolat en 2021

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Projets: attractivité de la zone verte, nettoyage des espaces sensibles, communication et valorisation du monde agricole, sensibilisation aux impacts locaux du dérèglement climatique.

Partenariats: programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, travaux inter-conseils de développement (CARENE, Pornic agglo Pays de Retz, Cap Atlantique, Sud Estuaire, Nantes Métropole, Estuaire et Sillon) sur l'impact du changement climatique sur les territoires littoraux.

Réalisations 2021 : matinée citoyenne de nettoyage de plages le 3 juillet à La Bernerie-en-Retz, visite du composteur collectif de Port-Saint-Père, participation au World Clean Up Day.

COMMISSION MOBILITÉ

Réalisation en 2021 : contribution au PDM de l'Agglomération, remise an Président de l'Agglomération le 7 septembre 2021.

COMMISSION BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Projets: modes innovants d'habitat, alimentation, lien intergénérationnel...

Réalisations en 2021 : état des lieux des formes d'habitat alternatif sur le territoire communautaire, rencontre avec les élus chargés de l'urbanisme.

COMMISSION NUMÉRIQUE

Projets: lutte contre l'isolement numérique, cybersécurité

COMMISSION CULTURE DE TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT

Réalisations en 2021 : rencontre avec les acteurs locaux du patrimoine, visite du site du Buzay / Estuaire, participation au printemps de l'innovation (colloque sur les liens entre l'Histoire et le développement économique).

COMMISSION COMMUNICATION

Projets: valorisation du Conseil de développement, aide à l'organisation d'événements, conférences...



09 Contrat Local de Santé



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

L'année 2021 a été consacrée à l'élaboration du • Contrat Local de Santé.

CALENDRIER

- Janvier : arrivée de Karine Gauthé au poste de coordinatrice du CLS.
- **Février**: rédaction de la lettre de cadrage avec l'ARS.
- Mars: lancement du marché public pour la réalisation du Diagnostic Local de Santé et l'aide à l'élaboration du plan d'action.
- Avril: le cabinet d'étude en santé publique, lcone Médiation Santé est retenu au terme de la consultation. Réunion du 1er Comité technique. Début de la phase de diagnostic.
- Octobre : réunion du 1er Comité de pilotage pour la présentation du diagnostic et la préparation de la phase suivante consacrée à la stratégie.
- **Novembre** : réunion du 2è Comité de pilotage pour définir les axes stratégiques du futur plan d'action.
- **Décembre** : début de l'élaboration du plan d'action qui sera finalisé début 2022.

LA DÉMARCHE

L'élaboration du CLS s'est ainsi déroulée en 3 phases et s'est appuyée sur :

- Des groupes de travail : ciblés sur des thématiques, ils ont contribué à l'identification des besoins (juin 2021), à la définition des actions à développer et à l'élaboration des fiches actions (décembre 2021 et janvier 2022) qui seront soumises en février 2022 à la validation du Comité de pilotage avant l'approbation définitive par le Conseil communautaire. Ces groupes de travail ont été composés d'acteurs pertinents sur la thématique concernée. Ils ont réuni élus locaux, institutionnels, professionnels de santé, associatifs et représentations citoyennes, soit 168 participants cumulés.
- · Des focus group habitants,
- Des entretiens auprès de partenaires institutionnels impliqués par la démarche (octobre 2021).

LES POINTS MARQUANTS DU DIAGNOSTIC

Les 6 principales problématiques mises en évidence en matière de santé sur le territoire ont été :

- Un manque d'interconnaissance et de coordination des acteurs de santé entre eux,
- Un manque de visibilité et d'accessibilité à l'offre de santé,
- Des difficultés d'accès aux soins et aux droits,
- Des dysfonctionnements dans les parcours de santé de certains publics,
- La santé environnementale, une thématique qui interroge acteurs et habitants,

Des publics et des thématiques jugés prioritaires concernant les démarches préventives: les jeunes et leur famille, les personnes en situation de vulnérabilité (personnes âgées, aidants, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité).

LES AXES STRATGÉGIQUES RETENUS

Le diagnostic territorial, les axes prioritaires du Projet Régional de Santé et le travail des groupes ont amené le Comité de pilotage à retenir les 4 axes stratégiques suivants:

- Promotion de la santé environnementale,
- Développement d'actions de prévention,
- · Renforcement de l'accès à l'offre de soins,
- Accompagnement des parcours de santé des personnes en situation de vulnérabilité.

LES ACTIONS DÉJÀ ENCLENCHÉES

Sans attendre la fin des travaux d'élaboration et la signature du Contrat, quelques actions ont déjà pu débuter, notamment sur le volet « Santé environnementale » qui faisait l'objet d'attentes fortes :

- Qualité de l'air dans les Etablissement recevant un jeune public : sensibilisation des DGS par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et accompagnement de 2 communes dans leur plan d'action de surveillance de la QAI ERP
- Programme 1000 premiers jours co-construit avec le Pôle Petite enfance;
- **Dispositif Mobil'écoute**, en lien avec le CISPD en expérimentation depuis le 6/09.
- Guide « Soutien psychologique » à destination des familles et professionnels en réponse aux syndromes dépressifs lié à la Covid-19 chez les enfants, adolescents et jeunes adultes. Cet outil de communication reprend les structures d'aide locales.
- Réunion tripartite HIPR/CPTS/CLS: temps de rencontre réguliers entre les partenaires pour partager les problématiques et les projets communs.

Le poste de coordinateur et le travail mené par Icone Médiation Santé ont fait l'objet de co-financements par l'Agence Régionale de Santé et la Région.

10 Finances



FINANCES - COMMANDES PUBLIQUES

Pour mémoire, le Budget Principal regroupe l'administration générale de la collectivité, le service urbanisme, les affaires sociales, le développement touristique, les équipements culturels et sportifs, la communication...

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES: 36 296 025 €

Atténuation des produits dont attribution de

compensation : 11 402 220 €
Charges de personnel : 8 421 937 €
Charges générales : 5 095 444 €

Autres charges de gestion courante (élus,

subventions) : **3 418 713 €** Service incendie : **2 066 901 €**

Charges exceptionnelles: 116 287 €

Subvention au budget annexe (transport

scolaire) : 1 500 000 €

Dotation aux amortissements: 894 093 €

Charges financières : **379 130 €**Dotation aux provisions : **3 001 300 €**

RECETTES: 43 060 340 €

Impôts et taxes : **23 286 064 €**Dotations de l'État : **5 144 242 €**

Subventions et participations : **2 905 100 €**Autres produits de gestion courante (revenus

des immeubles) : 974 644 €

Produits des services : 1 908 811 €

Atténuation des charges : 379 142 €

Produits exceptionnels : 15 358 €

Reprise de subvention : 30 091 €

Produits financiers : 3 583 €

Excédent reporté n-1 : 8 413 305 €

Résultat fonctionnement : + 6 764 315 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES: 7 439 034 €

Opérations pour compte de tiers : **56 079 €** Immobilisation en cours (travaux) : **3 435 113 €** Remboursements d'emprunts et autres :

1 039 272 €

Immobilisation corporelles (terrain,

ordinateurs, mobilier): 677 881 €

Immobilisation incorporelles (études, logiciels):

593 280 €

Opération d'ordre : 30 091 €

Subvention d'équipement : 1 575 130 € Opération patrimoniale : 32 188 €

RECETTES: 6 237 353 €

Subventions d'investissement : 1 828 748 €

Emprunt: 1 000 000€

Immobilisation corporelle : 4 336 €

Autre immobilisation financière : 6 757 €

Amortissement des immobilisations :

894 093 €

FCTVA: **494 385 €**

Excédent de fonctionnement : **350 000 €**Recettes d'opérations pour compte de tiers :

56 079 €

Opération patrimoniale : **32 188 €** Report de l'année n-1 : **1 570 767 €**

Résultat investissement : - 1 201 681 €

FINANCES - COMMANDES PUBLIQUES

Photovoltaïque

EXPLOITATION

DÉPENSES: 55 890€

Charges de personnel : 3 097 € Charges générales : 5 257 €

Dotation aux amortissements: 41 008 €

Charges financières : 6 528 €

RECETTES: 98 115 €

Revente d'énergie : **68 864 €** Excédent reporté n-1 : **29 251 €**

Résultat d'exploitation : 42 225 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 34 522 €

Remboursements d'emprunts : 34 522 €

RECETTES: 153 133 €

Dotation aux amortissements : 41 008€

Excédent reporté n-1 : 112 125 €

Résultat investissement : 118 581 €

Focus sur les recettes

Les dotations d'état et dispositifs de péréquations sont de 5 144 242 € en 2021 soit + 0,74% par rapport à 2020.

Les recettes fiscales

<u>Les taxes ménages</u>: Pornic agglo Pays de Retz prélève une fiscalité additionnelle à celle des communes sur les 3 taxes ménages: taxe habitation (TH), foncier bati (TFB) et foncier non bati (TFNB). Ces recettes sont le produit d'un taux de fiscalité appliqué à des bases.

En 2021, les taux de fiscalité ont été votés en continuité des taux 2020 : soit 9.75% pour la TH, 2.49% pour la TFB et 5.71% pour la TFNB.

Les recettes des impôts directs sont de 9 097 057 € en 2021, soit - 34 % par rapport à 2020, une baisse qui s'explique par la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

La perte de recettes de la TH est compensée par un reversement par l'État d'une quote part de la TVA nationale à hauteur de 8 724 886 €

<u>La CFE (cotisation foncière des entreprises)</u>: Pornic agglo Pays de Retz perçoit la CFE sur l'ensemble de son territoire. Son assiette est la valeur locative foncière des entreprises, son taux est de 25.89% en 2021. Le produit de la CFE 2021 est de **3 896 731 €**.

Les bases

	2018	2019	2020	2021
Taxe habitation	106 346 359	111 644 218	120 131 000	38 838 809*
Taxe foncier bati	69 958 554	72 481 495	77 989 000	78 705 508
Taxe foncier non bati	1 861 033	1 881 095	2 216 000	2 231 071
CFE	14 030 143	12 787 125	14 221 000	12 531 699

^{*} bases hors résidences principales et locaux vacants.

11 Ressources Humaines



RESSOURCES HUMAINES

ÉVOLUTION ET RÉPARTITION DES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2021, Pornic agglo Pays de Retz comptait **233 agents permanents** répartis sur plusieurs sites et équipements intercommunaux. **26 agents temporaires** (remplaçants et saisonniers) étaient également présents au 31 décembre 2021.

Sur les 233 agents permanents, **75 % sont des** femmes et **25 % des hommes**.

À noter que les effectifs permanents sont répartis comme suit :

- 165 fonctionnaires (stagiaires et titulaires) soit 71 % des effectifs,
- 68 contractuels soit 29 %.

REPARTITION PAR FILIERE:

• Filière administrative : 87 agents soit 37 %

Filière animation : 74 agents soit 32 %Filière technique : 48 agents soit 21 %

• Filière sociale : 11 agents soit 5 %

• Filière sportive : 9 agents soit 4 %

Filière médico-sociale : 2 agents soit 1 %

Filière culturelle : 2 agents soit 1%

REPARTITION PAR CATEGORIE:

Catégorie C : 58 %

Catégorie B: 23 %

· Catégorie A: 19 %

MOYENNE D'AGE:

En moyenne, les agents de la collectivité ont 42 ans.

Moyenne d'âge des agents permanents :

• Fonctionnaires: 45 ans

Contractuels: 37 ans

TEMPS DE TRAVAIL:

Répartition des agents selon leur temps de travail :

	Temps complet 186	Temps non complet 47
Fonctionnaires 165	150	15
Contractuels 68	36	32

- 91 % des fonctionnaires sont à temps complet
- 53 % des contractuels sont à temps complet

FORMATION:

48 agents permanents (soit 21 %) ont suivi une formation au cours de l'année.

Au total, 144 jours de formation ont été suivis en 2021, soit une progression de 65 %.

